

Paraissant le Mardi et Jeudi
3 - RUE HART - 3
Les Trois-Rivières,
P.Q.
Tél 540 Casier 170

LE BIEN PUBLIC

Abonnement par Année
CANADA \$2.00
ETATS-UNIS \$3.00
PAYABLE D'AVANCE

20ème ANNEE — No 38

LES TROIS-RIVIERES, LE JEUDI, 25 OCTOBRE 1928

DEUX SOUS LE NUMERO

Un Hommage à Nérée Beauchemin

Dans la série de conférences-concerts, que nos jeunes gens de l'A.C.J.C., organisent pour la saison 1928-29, il sera fait une place à quelques-unes de nos personnalités locales les plus marquantes. Cette idée de mettre à côté des leçons d'apostolat laïque, des figures connues qui les ont appliquées à des titres divers dans leur vie, est très heureuse et de nature à donner une efficacité toute spéciale aux préceptes dont on veut rappeler la grave et urgente importance.

On s'étonnera peut-être de voir figurer des vivants dans cette série d'apôtres: on est si peu habitué chez nous à reconnaître de leur vivant le mérite de nos hommes de marque, surtout lorsqu'ils sont modestes et effacés. Cette coutume doit-elle nécessairement être continuée? Pourquoi attendre qu'un poète, un artiste, ou un savant, soit disparu pour rendre hommage à son mérite et admettre qu'il a été un bon serviteur de la religion et de la patrie? Cette consécration d'une vie dépensée au service du beau et du bien est une récompense légitime, et surtout elle est une leçon vivante et un stimulant pour les générations auxquelles on donne ce salubre spectacle du vrai mérite reconnu et récompensé.

Nérée Beauchemin sera du nombre de ceux que l'A.C.J.C., signalera à la reconnaissance et à l'imitation du public. Il a eu toujours une telle horreur de la publicité que la cérémonie qu'on prépare doit l'effrayer. Toute sa longue carrière a été un exemple de modestie, d'effacement. La beauté de sa vie et de son oeuvre ont cependant porté son nom à travers tout le pays et même outre-mer. Il convenait que ce rayonnement et le prestige qu'il a valu à notre région et à notre race fussent signalés et reconnus dans une démonstration publique.

Des personnages éminents apporteront à cette fête une participation qui lui donnera l'ampleur d'un hommage de tout le Canada français. Monsieur Camille Roy, Vice-Recteur de l'Université Laval et M. le Chanoine Emile Chartier, Vice-Recteur de l'Université de Montréal, prendront la parole à cette manifestation et diront publiquement leur admiration pour le vénérable aède. Tous les amis de lettres se réjouiront de voir le doyen de nos poètes recevoir un témoignage d'estime si largement mérité. Un Grand Prix d'apostolat par la poésie, sera offert au Poète comme couronnement de son oeuvre, à l'instar des récompenses honorifiques décernées ailleurs à des hommes ou à des oeuvres dont le mérite ne s'évalue ni ne se paie.

M. LE PROFESSEUR DUMAIS DONNERA DES COURS DE DICTION FRANÇAISE

Série de 24 cours pour les Institutrices de la ville et de la région des Trois-Rivières

Tous les lundis soirs, de 7 à 8 heures, à l'École Normale des Ursulines

À la demande de Monsieur le Principal de l'École Normale, l'honorable Surintendant de l'Instruction Publique vient d'autoriser Monsieur Joseph Dumais, Directeur du Conservatoire de Québec et professeur de diction française,

à donner aux normaliennes un cours de phonétique et de diction française tous les lundis, de chaque semaine.

Monsieur Dumais est un ancien élève du célèbre Abbé Rousselot qui est considéré comme le véritable créateur de la phonétique française. Les grandes élèves du Pensionnat des Ursulines et plusieurs institutrices de la ville, ont l'intention de suivre ces cours de Monsieur Dumais, qui se donnent dans la grande salle du Pensionnat, le lundi, de 7 à 8 heures p.m.

A Vote for Smith is a Vote for the Pope

La campagne électorale présidentielle qui bat son plein actuellement aux Etats-Unis aura été peut-être une des plus violentes dont l'histoire des Etats-Unis, l'on en est venu à des appels aux préjugés aussi vils et aussi ridicules que ceux auxquels recourait actuellement les deux partis qui se combattent. Ainsi, on a distribué, il y a quelques jours, à des centaines de mille exemplaires des publications où on lisait des stupides comme celles-ci: "Un vote pour Smith est un vote pour le Pape... La victoire de Smith, (candidat catholique) ce sera l'éménagement du Pape à la Maison Blanche".

Quest-ce que le Pape a affaire dans tout cela... Ailleurs, on confie sérieusement aux électriciens américains que si M. Smith est élu, elles ne pourront plus acheter de chemises ni de bas de soie... Chez les démocrates, on excite

Démonstration au Christ-Roi à la Cathédrale

DIMANCHE PROCHAIN

Dimanche prochain, à 4.30 heures de l'après-midi, sera faite par les hommes, à la cathédrale, une grande démonstration en l'honneur du Christ-Roi, dont nous célébrerons la fête.

Sa Grandeur Monseigneur A. O. Comtois, Auxiliaire de ce diocèse, présidera cette réunion d'hommes, qui promet d'être des plus intéressantes et le Révérend Père Chs Lecomte, de la Congrégation du T. S. Sacrement, Montréal, fera l'allocution de circonstance.

La réunion durera trois quarts d'heure tout au plus.

Que les hommes n'oublient pas de se rendre à la cathédrale à 4.30 heures dimanche prochain!

le fanatisme des électeurs du Sud en disant que M. Hoover dansait avec des nègresses.

Il faut que les organisateurs électoraux soient dépourvus d'arguments sérieux ou aient une piètre idée de l'intelligence de leurs concitoyens pour se servir de semblables moyens de combat. De dire des électeurs que pourront influencer de pareilles inepties:

LA NOUVELLE BATISSE DE LA CIE DU TELEPHONE BELL FUT INAUGUREE HIER

Inauguration des nouveaux bureaux sur la rue Lavolette

Un groupe d'invités d'honneur visite l'immeuble Banquet au Château de Blois

L'inauguration du nouvel échange de la Compagnie du Téléphone Bell sur la rue Lavolette, s'est faite hier midi.

Quelques invitations avaient été faites par M.G. Derome, le représentant local de la compagnie et vers l'heure du midi, on fit la visite de l'établissement.

Étaient présents: M. Fêchevin Madore, représentant Son Honneur le Maire Bettez, actuellement en voyage; M. Donat Paquin, Maire du Cap-de-la-Madeleine; M. Norman Labelle, Président de la Chambre de Commerce, des Trois-Rivières; M. J. Frégeau, Gérant de la North Shore; M. G. Cattelier, Président de la Chambre de Commerce du Cap; M. l'abbé Donat Fréchette, représentant "Le Bien Public"; MM. Robertson et Kemp, du bureau de Québec; M. Gustave Derome, Gérant local; M. J.-L. Bilodeau, Surintendant de la division; M. L.-A. Hawley, Chef du Service de Distribution; M. P. Dolbec, du Département des Lignes, et M. J.-M. Gélinas, représentant "Le Nouvelliste".

Pour qui n'est pas familier avec la technique du téléphone cet enchevêtrement de fils n'impressionne guère, mais quand on songe que chacun de ses fils court par la ville jusqu'au dernier abonné, qu'il soit tout près ou éloigné, que tous ces fils vont mettre en communication avec le monde entier, on comprend la grandeur de ce travail qui vient d'accomplir les ingénieurs de la Compagnie et le personnel dévoué qui y a apporté son concours. En fait, c'est un fait remarquable que cet échange ait pu être transporté de la rue des Forges à la rue Lavolette et cela sans que la communication ait été interrompue même d'un instant.

Cet échange a été complété dans la nuit de dimanche. Le changement des trois mille communications au service des 4,000 abonnés s'est fait d'une manière si rapide que deux minutes plus tard la besogne était effectuée.

A. P. 18, un second groupe de communications de 500 téléphones a été transporté de l'ancien au nouveau bureau. Pour ce travail, il a fallu souder 700 fils. Cette besogne a été accomplie par neuf employés qui eurent tôt fait de terminer ce second transport. Ce changement pourtant n'a nullement nui au service régulier et les communications téléphoniques ont pu se faire sans interruption.

Ce remarquable travail d'ingénieur a été fait par le surintendant du Bell Téléphone aux Trois-Rivières, M. L.-A. Bilodeau; il était assisté des ingénieurs de Montréal et aussi des ingénieurs de la Northern Electric.

Le nouvel échange des Trois-Rivières représente un placement d'environ trois quarts de million que la Compagnie Bell a dépensé pour perfectionner le service dans notre ville. Le système maintenant en usage ici est identique à celui de Montréal, de Toronto et des grandes villes américaines où les échanges sont faits par des opératrices.

plus rapide que celui de la population. C'est-à-dire, qu'un nombre plus considérable de citoyens se rendront compte de l'utilité du téléphone et avec le service perfectionné que la Compagnie est en état de fournir, ils auront tout à y gagner en s'y abonnant. Comme le faisait remarquer le gérant de la Compagnie, M. Gustave Derome, Les Trois-Rivières est le centre de l'industrie du papier et de la pulpe, et avec le décroissement de la production aux Etats-Unis et dans d'autres centres, on ne peut dire jusqu'où parviendra cette industrie.

Dès lundi le service complet fonctionnera comme s'il eut déjà des années d'existence.

Bien peu de clients se sont rendus compte du changement, et si ce n'était un bruissement particulier alors que l'opératrice appelle le numéro demandé on se croirait encore sur la rue des Forges.

Mais en y voyant de près, en prêtant l'oreille un peu plus il est facile de s'apercevoir que le son est meilleur, que les avalanches de roches, les bruits secs qui vous défonçaient le tympan sont à peu près disparus et que l'on peut facilement aujourd'hui s'entendre parler au téléphone.

Ajoutons à cela que le personnel semble toujours de plus en plus courtois et bien stylé. Le "merci" de l'opératrice recevant votre appel de numéro dit plus que le souci de vous bien servir, c'est l'appréciation de la Compagnie à la confiance que vous lui donnez.

On s'en va au socialisme aux Etats-Unis

Herbert Hoover a voulu donner à la ville même de son adversaire démocratique le grand assaut de campagne dans l'Est. Hier, sur la place Madison, en présence d'une foule, il a affirmé que son adversaire est prêt à renverser les principes qui ont permis à la nation américaine de se développer et qui font aujourd'hui sa force.

Après avoir rappelé l'attitude de M. Smith en matière de prohibition, de secours à l'agriculture et de développement de l'énergie électrique, M. Hoover a dit que parce que la nation éprouve des doutes et des difficultés en ces trois choses, son adversaire voudrait appliquer le socialisme d'Etat pour solutionner ce triple problème. Après une vigoureuse dénonciation du socialisme d'Etat, M. Hoover a dit que pendant cinquante ans le libéralisme s'est montré sous sa forme véritable dans le système de gouvernement américain, nullement dans les systèmes européens.

L'administration républicaine a donné au pays les moyens d'empêcher les abus des grandes unités industrielles tout en permettant leur progrès au bénéfice du public, a affirmé M. Hoover. Et il a ajouté à ce sujet: dès que les grandes compagnies d'utilités publiques, comme les chemins de fer, les usines hydroélectriques et les systèmes téléphoniques, se trouvaient en sécurité sous le couvert du semi-monopole, l'administration républicaine a toujours voulu faire respecter ce principe que le gouvernement doit contrôler absolument les taux, le service et les finances de telles organisations.

Lire en page 5
UN ARTICLE SUR LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE DES TROIS-RIVIERES

Rouyn est ravagée par le feu

Un grave contretemps pour cette importante région

Rouyn, 24.—La ville minière de Rouyn a été menacée d'une conflagration à la suite d'un incendie qui s'est déclaré en plein centre de la ville, par un gros vent et une tempête de neige.

Les flammes furent découvertes dans une bâtisse appartenant à M. Alexandre Farris. Les flammes formaient un immense brasier que le vent poussa sur la ville. L'hôtel Globe, appartenant à M. J. Stevenson, fit un barrage à l'incendie, le toit et les murs étant couverts de bardeaux d'amiante.

Les pertes sont évaluées à plus de \$50,000. Sept maisons ont été brûlées. Le travail des pompiers a été excellent et la pression d'eau très régulière.

Proposition appelée à faire réfléchir

Le projet le plus récent soumis à la Société des Nations pour la répudiation de la guerre voudrait que chaque roi, président et membre de Parlement responsable de guerres futures soit enrôlé et forcé de servir dans les troupes de choc ou dans l'équipage d'un sous-marin.

L'auteur du projet est le général Frits Holm, membre du Royal Yacht Club de Copenhague. En le soumettant, il a nommé comme premier parrain du projet le colonel E.-N. House, homme d'Etat américain. Il dit avoir reçu de celui-ci une note disant que l'adoption universelle du projet Holm mettrait fin à toute idée de guerre.

Le général Holm présente son projet sous forme d'une loi modèle recommandée pour adoption à chaque nation, comme partie de sa législation nationale. Cette loi statue que dans les dix heures qui suivent l'entrée en guerre d'une nation, les mesures suivantes soient mises en vigueur:

1—En vertu du principe que les hauts-fonctionnaires gouvernementaux qui ont permis que leur pays entre en guerre ne sont plus qualifiés pour occuper leurs postes, le chef de l'Etat, tous ses parents âgés de plus de 16 ans, tous les fonctionnaires hommes, et tous les membres du cabinet ou du Parlement qui ont voté la guerre seront immédiatement mobilisés, versés dans l'infanterie des troupes de choc ou dans un équipage de sous-marin et dérangés vers le front.

La même mesure serait appliquée à l'égard de tous les évêques, prélats et ecclésiastiques qui auraient manqué de s'opposer à la guerre.

2—Que les femmes et filles de ces mêmes fonctionnaires soient mobilisées comme simples infirmières ou servantes dans le corps médical, pour être affectées au service au front ou aussi près que possible des hostilités.

Un corps de 5,000 électeurs serait chargé de voir à l'exécution de ces mesures et les enrôlés par force seraient privés de tout droit de promotion ou de récompense pour service méritoire.

Bénédiction d'un Nouveau Bâtiment à la Laiterie Shawinigan

Une courte mais touchante cérémonie s'est déroulée en notre ville, dimanche après-midi, alors que devant une foule de quelques centaines de personnes, M. l'abbé Emile Trudel, curé de Saint-Pierre de Shawinigan, a béni le nouvel édifice de la Laiterie Shawinigan, situé au coin des rues Lévis et Sainte-Cécile, et dont la construction a été terminée cette année.

Ce nouveau bâtiment, qui constitue un agrandissement considérable à la Laiterie Shawinigan, est construit entièrement à l'épreuve du feu; les murs sont en briques et les planchers en béton armé. Il comprend trois étages, dont un sous-sol, et les propriétaires de la Laiterie y ont installé tout ce qu'il y a de plus moderne en fait de machineries pour la pasteurisation du lait, de la crème et du beurre.

Avant la bénédiction du nouvel édifice, M. le curé Trudel félicita chaleureusement les propriétaires de la Laiterie, MM. J.-B. et Georges Trudel, d'avoir voulu demander à la Providence de bénir leur entreprise.

Cette belle manifestation de foi religieuse, dit M. le Curé, fait honneur aux directeurs de la Laiterie Shawinigan et une entreprise dirigée par des hommes de cette trempe ne peut que prospérer. Souhaitons que le noble exemple qu'ils donnent aujourd'hui à toute notre population soit suivi par un grand nombre de nos industriels. On a dit et répété bien souvent que l'Église est ennemie du progrès et cependant n'avons-nous pas une preuve éclatante du contraire ici même dans notre petite cité de Shawinigan, dont le développement a été si rapide et où vit heureuse et prospère une population fiévreusement catholique. Dans toutes nos affaires, dans toutes nos entreprises sachons toujours mettre le bon Dieu avec nous et le succès viendra couronner nos efforts et nos travaux.

M. le notaire J.-H. Nap. Desaulniers, maire de notre ville, qui, en compagnie de M. Fêchevin J.-A. Richard, représentait le conseil municipal à cette cérémonie, vout bien sur l'invitation de M. J.-B. Trudel, adresser la parole. Après avoir rappelé les débuts fort modestes de la Laiterie Shawinigan, M. le Maire se dit heureux de féliciter les fondateurs et propriétaires de cet établissement de progrès vraiment merveilleux accomplis par eux durant ces dernières années. Grâce à l'énergie et au travail incessant de M. J.-B. Trudel, puissamment secondé dans ses efforts par son neveu, M. Georges Trudel, l'actif gérant de la Laiterie Shawinigan, cette industrie s'est développée rapidement et ils peuvent aujourd'hui avoir la satisfaction bien légitime d'avoir doté notre ville d'un établissement dont nous pouvons à bon droit nous enorgueillir et qui surtout nous est devenu indispensable. "Quand ce ne serait qu'à ce titre, dit en terminant M. le Maire, nous devrions donner à la Laiterie Shawinigan, tout l'encouragement possible assurés que l'on est d'avance d'y trouver en tout temps des produits de toute première qualité et un service des plus courtois".

M. J.-B. Trudel fit ensuite brièvement l'histoire de la Laiterie Shawinigan. "Fondée, il y a douze ans, dit en substance M. Trudel, la Laiterie est, comme l'a si bien dit M. le Maire, des débuts très modestes. Le travail d'organisation fut long et souvent pénible mais aujourd'hui après des années de durs labeurs, nous sommes fiers de pouvoir dire que nous pouvons donner à nos nombreux clients un très bon service". Avec une visible satisfaction, M. Trudel souligna les excellents rapports qui existent entre la Laiterie Shawinigan et ses fournisseurs, qui sont tous des cultivateurs des paroisses environnantes, de même qu'entre la Laiterie et ses clients.

"C'est bien grâce à cette bonne entente entre tous les intéressés, dit-il, que nous devons nos modestes succès comme nous les

devons également en grande partie à notre personnel au dévouement duquel je suis heureux de rendre aujourd'hui un témoignage public d'appréciation et de gratitude."

En terminant, M. Trudel adressa des remerciements à M. le curé Emile Trudel qui s'était de si bonne grâce déplacé pour présider à la bénédiction du nouveau local de la Laiterie Shawinigan; à M. le Maire Desaulniers qui avait en de si bonnes et si encourageantes paroles à l'adresse et cet établissement et de ses fondateurs et propriétaires, et enfin à la foule qu'il invita à visiter la laiterie.

De courtes allocutions furent encore prononcées par MM. Elzéar Dallaire, Dr J.-A. Béland, E. F. Daemen et Edmond Cloutier, vice-président de la Crémierie des Trois-Rivières, après quoi eut lieu la visite de la Laiterie dont MM. J.-B. et Georges Trudel firent les honneurs et où des employés compétents donnèrent aux visiteurs toutes les informations et les explications qu'ils désiraient concernant le fonctionnement des différentes machineries.

Décès de Son Eminence le Cardinal De Lai

Le secrétaire de la Congrégation consistoriale était malade depuis un an

Rome, 24.—Son Eminence le Cardinal Gaetano de Lai, secrétaire de la Congrégation consistoriale depuis 1908, est décédé aujourd'hui à l'âge de 75 ans. Il était malade depuis un an et son état s'est aggravé samedi dernier.

Le Cardinal de Lai naquit à Male, Italie, le 30 juillet 1853. Il était depuis longtemps l'un des douze membres de la Rote qui est, en fait, la Cour Suprême de l'Église Catholique. Il reçut le chapeau rouge en 1908; il était depuis trois ans évêque de Sabina. Ses connaissances en droit canon l'avaient fait entrer dans la Commission de codification. Il fit ses études au Séminaire de Vicenza et fut ordonné prêtre en 1876. Sa première charge importante date de 1886, alors qu'il fut nommé sous-secrétaire de la Congrégation, dont il devint secrétaire plus tard.

Résultat des Elections Partielles

ROUGES ET BLEUS SONT CONTENTS

Les élections partielles qui se sont tenues hier à Montréal, et à Québec, ont apporté la joie dans les deux partis politiques, les rouges et les bleus. En effet dans la division Sainte-Marie, à Montréal, M. Camillien Houde, Maire de Montréal, conservateur, l'emporte sur son plus proche adversaire Monsieur Langlois, libéral, par une majorité qui approche les 800 voix, exactement 757. Les deux autres candidats ont appris à leurs dépens qu'il ne faut pas se mettre les doigts dans les engrenages qui mènent au pouvoir car tous deux ont perdu leur dépôt.

À Québec, Monsieur Drouin, libéral, a fait mordre la poussière à Monsieur Audet. La chose était prévue et la victoire de Monsieur Drouin ne faisait de doute pour personne.

Dimanche prochain, à 3 heures précises, Conférence de S. G. Monseigneur A.-O. Comtois, à la salle de l'Hôtel de Ville

ENTREE GRATUITE

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

SAINT-DIDACE

Dimanche dernier, avait lieu chez M. Eugène Desrochers, ex-député, une grande réunion de parents et d'amis des paroissiens environnants, à l'occasion du retour de voyage de noces de leur fille Marie-Anne, mariée à M. Elisée Goulet, de St-Gabriel de Brandon.

noms des parents et amis, les vœux de bonheur et de prospérité. Et dans cette circonstance, M. et Mme C. Desrochers surent faire comme toujours, les honneurs de leur maison, royalement. Il y eut aussi chant, musique. Tous s'amuserent avec entrain jusqu'au matin, emportant un souvenir inoubliable de cette belle fête.

d'un grand nombre de parents et d'amis, avaient lieu le service et la sépulture dans cette paroisse, de M. Thomas Rivard, industriel, décédé subitement. Le défunt était âgé de 63 ans et laisse pour le pleurer outre son épouse, cinq fils: Alphonse, de la Reine, Abitibi; Eugène, Emile, Donat et Primat, et deux filles: Mmes Wilfrid Beausoleil (Rosa) et Mme Joseph Dubois (Marie-Anne), tous de Saint-Didace. Les porteurs étaient: Eugène, Emile et Primat Rivard, ses fils; Wilfrid Beausoleil et Joseph Dubois, ses gendres, et M. Adélar Planté, des Trois-Rivières, son neveu.

M. Sicard, M. et Mme Omer Croiselière, M. et Mme Omer Déziel, M. et Mme Charles-Edouard Déziel, Napoléon S. de Carafel, tous de Maskinongé. M. Théophile Bastien, M. et Mme Donat Clément, Auguste Alary, Simonne Alary, M. Liqouri Alary, Mlle Régina Alary, Jules Valerand, Lucien Bourque, Hervé Francoeur, Mme Veuve Charles Francoeur, Henri Lajoie, Marie-Rose Lajoie, M. et Mme Adam Francoeur, Mlle Marie-Françoise, M. et Mme Irénée Clément, Albert Clément, J.-A. Vourigny, Charles Lemyre, Joseph Vermette, Mme Firmin Brissette, M. Arthur Lafrenière, M. et Mme Léonard Lafrenière, Mlle Thérèse Duchesnay, Mme Joseph Ladoeur, M. et Mme Napoléon Gaboury, Mme Marcel Lessard, Mlle Irène et Gracia Gagné, Yvette Lebeau, Adélar Morin, Mlle Céleste Morin, Marie-Ange Lafrenière, Mme Adélar Bastien, Mme Henri Casaubon, Lucienne Casaubon, M. et Mme Adélar Deshaies, Hector Deshaies, Mme Paul Baril, Marie-Rose Dupuis, François Gagnon, Georges Marchand, Louise Clément, Adélar Lafrenière, Hermine Lebas et un bon nombre d'autres.

VENTE PAR LE SHERIF

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, Cour Supérieure, No 641 (1928). Alfredi Sauvageau, Demandeur, vs Lucien Drolet, Défendeur. Partie du lot No 918A, des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Notre-Dame du Mont-Carmel. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Sainte-Jeanne-d'Arc, dans le comté de Champlain, le neuvième jour de novembre prochain 1928, à dix heures du matin. Ph. L. Lassonde, Shérif. Bureau du Shérif, Les Trois-Rivières, 22 octobre 1928.

ST-PROSPER

Les Révères Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, des Trois-Rivières, ont fait leur visite annuelle de la Sainte-Enfance, dans la paroisse la semaine dernière. Carnet Social. M. et Mme Côme Desautels, de Meriden, Conn., en promenade chez M. Anselme Cossette. — Mme J.-Ovide Trudel, des Trois-Rivières, chez M. Georges Baril. — M. et Mme Evariste Chalifoux de Saint-Casimir, chez M. Alb. Massicotte. — M. Elie Gagnon, de Saint-Adelphe, chez M. Ernest Gagnon. — M. et Mme Rosaire Cossette, de Sainte-Thécle, chez M. Benoit Cossette. — Mlle Cloutier, de Sainte-Thécle, chez M. P.-D. Cloutier. — M. Gérard Houde, chez M. L. Houde. — Mlle Gabrielle Gravel, de Saint-Stanislas, chez M. Ferdinand Leduc. — M. et Mme E. Panneton, des Trois-Rivières, Heet, Marecau, de La Péraie, chez M. Alph. Gagnon. — Mme Philémon Gagnon, était en promenade à Sainte-Anne-de-la-Péraie, la semaine dernière. — M. et Mme Alf. Massicotte, Mme Gust. Lacombe, MM. Oct. Vézina, Luc. Bacon, aux Trois-Rivières, ces jours derniers. — M. Anthime Massicotte, de Saint-Tite, en visite chez M. Théo. Massicotte.

LE BIEN PUBLIC est édité par la Cie Le Bien Public Ltée dont M. l'abbé D. Gélinas est le gérant, et imprimé par l'imprimerie St-Joseph, au No 3, rue Hart, Les Trois-Rivières

ANNONCES -- Classifiées 35 centins pour 25 mots; 1c. par mot additionnel.

TRANSPORT. — Avez-vous des Valises, Coffres, Meubles ou effets semblables à faire transporter, téléphonez au No 152, Georges Dufresne, Enrg., rue Champflour, en face de la gare, j.n.o.

A VENDRE: Machines pour portes et chassis, planeur et banc de scie ronde, machine de tenons, scie à ruban: mortoiseuse, sableuse box planeur, et un moteur "Westinghouse" de dix forces. Conditions faciles. S'adresser à F.-X. Thérien, 20, rue Notre-Dame, Louiseville. Téléphone: 153W. M. et J. j.n.o.

AVIS Argent à prêter aux propriétaires qui désirent acquitter leur compte de taxe. S'adresser à Arthur Spénard, Edifice Spénard, 42, rue St-Pierre, Les Trois-Rivières—Phone: 456. 16 nov.



" NOUVEL HORAIRE "

Heure Solaire Départs des Trois-Rivières Départs pour Montréal: 2.50 a.m., tous les jours 10.15 a.m., jours de semaine 3.35 p.m., tous les jours 4.45 p.m., tous les jours 7.05 p.m., tous les jours Départs pour Québec: 4.05 a.m., tous les jours 7.15 a.m., jours de semaine 12.00 midi tous les jours 1.05 p.m., jours de semaine 7.00 p.m., dimanche seulement 7.30 p.m., tous les jours Départs pour Shawinigan et Grand'Mère 6.30 a.m., tous les jours 12.05 p.m., tous les jours 3.45 p.m., tous les jours 7.30 p.m., tous les jours Départs pour Grandes Piles: 10.20 a.m., jours de semaine 7.00 p.m., jours de semaine Pour réserves de wagons-salons et wagons-lits, s'adresser au Bureau de la ville, 122, rue Notre-Dame, téléphone 2001 et 2002, ou à la gare.

Le Bon Vieux PIG TOP 5 Toujours le Meilleur Jamais égalé depuis 50 ans

LE TEMPS DES BONS PLATS Les friandises d'été sont disparues, il faut revenir à des choses plus substantielles. Faites provisions de toutes ces bonnes choses chez Uldéric Carignan Epicier (Agent pour les Liqueurs Christin) 22, Badeaux, Phone 122-1749

Examen de la vue comme dans les hôpitaux de Paris TELEPHONE: 1401 Ne tardez pas à faire examiner vos yeux pour en connaître l'état. R.-D. GUELLETTE, O.O.D. Opticien Spécialiste Optométriste BUREAUX: Montréal, Les Trois-Rivières et Shawinigan Jours de Bureau aux Trois-Rivières, pour l'examen de la vue: VENDREDI et SAMEDI, les autres jours à Shawinigan

Ohé, chasseurs Fourbissez vos armes car le gibier est proche! Ne partez pas sans vous être procuré fusils et cartouches de première classe. Et pour être bien certains d'avoir ce qu'il y a de mieux venez chez HENRI NOBERT, Enrg. 32a et 32b, rue Hart, Téléphone :401-402 LES TROIS-RIVIERES

ST-JUSTIN

Obsèques de Mme Joseph Laurent Ces jours derniers, ont eu lieu les funérailles de Mme Joseph Laurent, née Georgiana Masson. Après une courte maladie soufferte chrétiennement, elle quitta cette vallée de larmes pour aller recevoir la couronne, gage de ses mérites ici-bas. Munie des sacrements de notre Mère la sainte Eglise, elle mourut à l'âge de 83 ans et 7 mois, à l'Hospice des Soeurs de la Providence, de Sainte-Ursule. Le service fut chanté par M. l'abbé Emile Cloutier, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Arsène Grégoire et Donat Hénauld, vicaires de St-Barthélemi, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs furent: MM. Joseph Masson, Joseph Laurent, Louis Masson, de Saint-Justin; et M. Napoléon Clément de Maskinongé, tous neveux de la défunte. Conduisant le deuil: M. Napoléon Gaboury, de St-Justin. La bannière du Tiers-Ordre était portée par MM. Charles Casaubon, et Adélar Lafrenière. Tenaient les rubans: Mme Vve Charles Francoeur, Mmes Adélar Deshaies, Arthur Lafrenière et Adélar Morin. La collecte fut faite par Mme Adélar Morin et Mme Arthur Lafrenière. La défunte ne laisse pour pleurer sa perte qu'un seul frère M. Dolphis Masson.

Dans le cortège, on remarquait: M. et Mme Joseph Masson, leurs enfants: Corona, Viateur, Hervé, Richard, Bella, Juliette, Yvette, Clément Masson; M. Louis Masson, Mlle Marie Masson, M. et Mme Joseph Laurent, Mlle Eva Laurent, M. et Mme Adélar Laurent, Mlle Rose-Déla Laurent, tous neveux et nièces de la défunte. M. le notaire J.-E. Langlois, de Saint-Justin; M. Arthur Trempe, des Trois-Rivières; M. et Mme Adélar Lemyre, Gratien Lemyre, M. et Mme Elie Lemyre, M. Ephrem Lemyre, Mlle Clémence Lemyre, M. Alfred Sicard, Mlle

UN RECORD DIFFICILE A BATTRE

Une vache canadienne produit 1075 livres de beurre. Une vache de race Canadienne, "Finette", appartenant à M. A.-N. LaBrie, Saint-Pascal, Comté de Kamouraska, vient de s'inscrire au Livre d'Or Canadien, dans la classe des adultes, division de 365 jours, avec une production officielle de 16,845 livres de lait et 895 livres de gras, soit environ 1,075 livres de beurre. Il est à noter que la richesse moyenne du lait de cette vache est de 5.35 pour cent de gras. Avec une telle production, la vache "Finette" devient la championne productrice de beurre de la race Canadienne, surpassant "Blandine", la championne antérieure, dont la production officielle est de 15,850 livres de lait et 658 livres de gras. Cette dernière est la propriété de M. Joseph Champoux, de Béancour, Comté de Nicolet. La nouvelle championne "Finette", a été élevée par son propriétaire actuel, M. A.-N. LaBrie, et est issue de la vache "Nellie" dont la production officielle, dans la classe des adultes, est de 8,742 livres de lait et 368 livres de gras, durant une période de lactation de 173 jours. A ce magnifique record de "Finette" vient s'ajouter une longue liste d'autres, également très élevés, établis depuis quelques années par la race bovine Canadienne. Cette production illustre aussi la grande amélioration qu'a subie cette race, grâce à l'encouragement généreux accordé aux éleveurs de bovins Canadiens par le Ministère Provincial de l'Agriculture et de la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens. M. LaBrie mérite des félicitations pour ce succès sans égal dans les annales de la Société des Eleveurs.

Mieux que la pierre Le ciment bien préparé vaut mieux que la pierre. Pour bien asséoir votre nouvelle demeure; demandez le ciment de Cyrille Labelle & Cie 10, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

M. S. Moreau, agent de la Compagnie Beaudoin, des Trois-Rivières, de passage à Saint-Justin, chez M. Louis Alary.

Le chœur de chant sous la direction de M. le notaire J.-E. Langlois rendit avec succès la messe des morts en Grégorien.

Mme Adélar Lafrenière, touchait l'orgue.

Nos sympathies à la famille.

M. S. Moreau, agent de la Compagnie Beaudoin, des Trois-Rivières, de passage à Saint-Justin, chez M. Louis Alary.

La bannière du Tiers-Ordre était portée par MM. Charles Casaubon, et Adélar Lafrenière.

Tenaient les rubans: Mme Vve Charles Francoeur, Mmes Adélar Deshaies, Arthur Lafrenière et Adélar Morin. La collecte fut faite par Mme Adélar Morin et Mme Arthur Lafrenière. La défunte ne laisse pour pleurer sa perte qu'un seul frère M. Dolphis Masson.

Dans le cortège, on remarquait: M. et Mme Joseph Masson, leurs enfants: Corona, Viateur, Hervé, Richard, Bella, Juliette, Yvette, Clément Masson; M. Louis Masson, Mlle Marie Masson, M. et Mme Joseph Laurent, Mlle Eva Laurent, M. et Mme Adélar Laurent, Mlle Rose-Déla Laurent, tous neveux et nièces de la défunte.

M. le notaire J.-E. Langlois, de Saint-Justin; M. Arthur Trempe, des Trois-Rivières; M. et Mme Adélar Lemyre, Gratien Lemyre, M. et Mme Elie Lemyre, M. Ephrem Lemyre, Mlle Clémence Lemyre, M. Alfred Sicard, Mlle

La nouvelle championne "Finette", a été élevée par son propriétaire actuel, M. A.-N. LaBrie, et est issue de la vache "Nellie" dont la production officielle, dans la classe des adultes, est de 8,742 livres de lait et 368 livres de gras, durant une période de lactation de 173 jours. A ce magnifique record de "Finette" vient s'ajouter une longue liste d'autres, également très élevés, établis depuis quelques années par la race bovine Canadienne.

Cette production illustre aussi la grande amélioration qu'a subie cette race, grâce à l'encouragement généreux accordé aux éleveurs de bovins Canadiens par le Ministère Provincial de l'Agriculture et de la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

M. LaBrie mérite des félicitations pour ce succès sans égal dans les annales de la Société des Eleveurs.

A Paris, Mlle Bardot, une excellente chrétienne, présidente du syndicat professionnel féminin de la couture, a été élue conseillère prud'homme.

Un rédacteur de l'Intransigeant est allé la voir. Entre autres questions, il lui a posé celle-ci: — Difficile, hein, mademoiselle, d'être strictement équitable? — C'est simple, au contraire, répondit-elle, pourvu que, sur le banc de la justice, on laisse une toute petite place libre, pour que la charité puisse s'y assoir! Quelle exquise définition du rôle d'un vrai juge!...

RENARDS ARGENTES. A vendre à bonnes conditions — sujets de premier choix, enregistrés. Reproducteurs éprouvés. S'adresser à M. Omer Larroche, 218, rue Sainte-Ursule, Les Trois-Rivières, P.Q. 16-18-23-25-30-1-6-S.

VENTE PAR LE SHERIF

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, Cour Supérieure, No 665 (1928). Edmond Lafond, Demandeur, vs Arthur Brisson, Défendeur. No 219 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Pierre-les-Becquets, avec bâtisses dessus construites. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Pierre-les-Becquets, dans le comté de Nicolet, le septième jour de novembre prochain 1928, à dix heures du matin. Ph. L. Lassonde, Shérif. Bureau du Shérif, Les Trois-Rivières, 22 octobre 1928.

VENTE PAR LE SHERIF

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, Cour Supérieure, No 287 (1928). Ernest Gagnon, Demandeur, vs Alonzo Lamy, Défendeur. No 457 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Stanislas, avec bâtisses. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Stanislas, dans le comté de Champlain, le trente unième jour d'octobre courant 1928, à dix heures du matin. Ph. L. Lassonde, Shérif. Bureau du Shérif, Les Trois-Rivières, 22 octobre 1928.

VENTE PAR LE SHERIF

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, Cour Supérieure, No 71 (1928). Roméo Beauchesne, Demandeur, vs Nestor Morissette, Défendeur. La moitié nord-ouest du lot No 158 du cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Marie-de-Blandford, division d'enregistrement numéro un. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Sainte-Marie-de-Blandford, dans le comté de Nicolet, le sixième jour de novembre prochain 1928, à dix heures du matin. Ph. L. Lassonde, Shérif. Bureau du Shérif, Les Trois-Rivières, 22 octobre 1928.

SANATORIUM DEBLOIS

LES TROIS-RIVIERES, P.Q. Traitements des maladies nerveuses et chroniques, neurasthénie, rhumatismes, dyspepsie, artério-sclérose, morphinomanie, alcoolisme, etc. Application des dernières méthodes scientifiques y compris: Cure d'eau, électricité, massage, bains de lumière et d'eau minérale, rayons ultra-violetts, régimes spéciaux, etc. Confort moderne, service d'ascenseur, solariums. Prix très modérés; chambre et pension depuis \$14.00 par semaine. Prospectus sur demande.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES Un des meilleurs moyens d'augmenter la valeur de votre propriété est d'employer notre bois. Nous avons toujours un assortiment complet de toitures BARRETT et nous sommes les distributeurs exclusifs de la fameuse planche de fibre TEN-TEST. CONFIEZ-NOUS VOS COMMANDES THE HOWE LUMBER COMPANY, LIMITED 253, rue Bellefeuille, Téléphone 1367 Succursales à Shawinigan Falls.

Placements Intéressants Brique Frontenac Ltée 6 1/2% 1933 - 43 Cie Electricque Ste-Catherine 6% 1933 - 43 Renseignements additionnels sur demande. Téléphonez ou télégraphiez vos commandes à nos frais La Corporation de Prêts de Québec 132, rue St-Pierre, QUEBEC Téléphone: 2-8748 Représentant aux Trois-Rivières: L. Léotourneau séc. gérant de l'Union Régionale des Caisses Populaires. Les-Trois-Rivières. 9, rue St-Pierre, Tél.: 205

L'ANNONCE BIEN FAITE
est le phare qui guide
l'acheteur averti. Eteignez
cette lumière et le
magasin le plus achalandé
sera bientôt fermé

LE BIEN PUBLIC

Le vrai journal des Familles
Lecture saine et
instructive
Chiffres de circulation
fournis sur demande.

LE BIEN PUBLIC, LE JEUDI, 25 OCTOBRE 1928

PAGE TROIS

Une Réflexion du "Droit"

Au moment où nous écrivons ces lignes les électeurs sont à disposer de deux candidats dans les deux élections partielles à Québec et à Montréal. Le Gouvernement provincial a apporté dans la lutte une vigueur extraordinaire. Le Premier Ministre et d'autres membres du Cabinet ont porté la parole dans Québec-Est et dans Sainte-Marie. Des ministres d'Ottawa même n'ont pas hésité à descendre dans l'arène. C'est assez dire que l'opposition a eu affaire à forte partie.

Notre confrère du "Droit" d'Ottawa, qui a suivi la lutte d'une manière évidemment désintéressée, fait à son sujet une réflexion qui nous paraît juste. Il note d'abord l'ardeur du Gouvernement provincial à vouloir reprendre le comté de Sainte-Marie dans Montréal. On se rappelle que le résultat de la dernière élection dans Sainte-Marie a été annulé par le fait que le candidat du Gouvernement, Monsieur Gauthier, avait été déclaré élu illégalement par les tribunaux.

La réflexion que fait le "Droit" est que du côté ministériel, ministres, députés et candidats, n'hésitent pas à faire miroiter la question du patronage pour forcer les votes en faveur du candidat ministériel. Et le confrère déclare que c'est là employer un argument faux... "Il faut admettre, écrit-il, que c'est une drôle de façon de chanter l'esprit de justice d'un régime gouvernemental. En tout cas, cet argument du patronage est un faux argument, ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le souligner, et il ne devrait pas se trouver sur les lèvres d'aucun candidat à des élections."

Nous devons admettre cependant que depuis déjà de nombreuses années, le parti au pouvoir ne se fait pas faute de rappeler aux électeurs qu'il tient dans ses mains toutes les faveurs, et que ces faveurs iront à ses amis plutôt qu'à ses adversaires. L'expérience prouve que pour beaucoup, l'argument est irrésistible.

Il n'en est pas moins vrai, toutefois, que dans un temps aujourd'hui assez éloigné, donner comme appâts les faveurs du pouvoir pour forcer les votes, était considéré comme faire usage d'influence indue. On disait à un candidat: Vous n'avez pas le droit de déclarer à la foule que si vous êtes élu, le comté aura tel bout de chemin ou tel pont dont il a besoin, ou tel encouragement à l'agriculture qui lui est indispensable et que ces choses ne seront pas accordées si le candidat ministériel est défait. On pensait alors avec raison que le bout de chemin nécessaire avant l'élection, le serait encore après, et que, quel que soit le candidat élu ou le parti au pouvoir, il ne serait que juste pour le Gouvernement de donner au comté une chose qu'il est de l'intérêt général d'avoir. En sorte que, cette question de patronage, cet appel direct à l'appât des faveurs, était considéré comme indigne d'un candidat sérieux, et hors de discussion des véritables questions politiques.

On ne sait que trop qu'il n'en va pas de même aujourd'hui, et que l'appât à l'intérêt est pour ainsi dire monnaie courante. Notre confrère du "Droit" ne trouve pas la chose de son goût, parce que si l'appât du Gouvernement ne doit aller qu'à ses seuls amis, la partie de l'électorat qui a usé de son droit de critique est exposée à souffrir injustement. C'est que, une fois l'élection faite, il ne devrait en justice y avoir ni favoris ni persécutés, et que l'intérêt général seul devrait être le seul mobile du parti qui détient le pouvoir.

"Un parti au pouvoir, dit le "Droit", est en effet le gouvernement, non seulement des votants qui l'ont favorisé aux urnes, mais de tout le peuple, non seulement des comités qui ont choisi des députés ministériels mais de ceux aussi qui ont élu des oppositionnistes. Ces derniers, en vertu de notre système démocratique, sont aussi nécessaires dans un Parlement que les ministériels, puisque ceux-ci ne pourraient procéder à l'administration sans eux-là et devraient former eux-mêmes une phalange oppositionniste dans le cas hypothétique où les électeurs n'en auraient pas élu une... Un gouvernement, recevant des taxes de tout le monde, des contribuables de son parti comme de ceux du parti adverse, étant élu pour promouvoir les intérêts généraux et non les intérêts de clans, doit se montrer équitable pour tous."

Voilà ce que pense un des rédacteurs du "Droit", et nous estimons qu'il n'a pas tort. Reste à savoir toutefois jusqu'à quel point, dans la pratique, le groupe politique le plus fort renoncera bénévolement à faire ouvertement usage d'un avantage qui n'était pas reconnu digne d'un candidat sérieux d'autrefois. Dans un temps où l'on regarde plus au succès qu'aux moyens de l'acquiescer, il est assez douteux que ceux-là abandonnent ce qui leur réussit si bien. Le bon public reste seul maître de dire si la tactique commode doit durer ou disparaître.

Joseph Barnard.

La planète Mars.

La planète Mars fait encore parler d'elle. Il est du reste de bon ton parmi les savants, lorsque ceux-ci n'ont rien d'intéressant à nous apprendre, de nous parler de la planète Mars. On nous pose la question: "Mars est-elle habitée? Les uns disent oui, les autres non."

Mais voilà que le professeur Robinson est l'autre pour nous renseigner, puisque, s'il faut l'en croire, il y est allé. Les nouvelles qu'on nous rapporte de son voyage sont intéressantes. Mais le plus intéressant est que le brave professeur avoue n'y être allé qu'en esprit, comme d'autre vont si souvent dans la lune. L'explication de ceci est que Robinson est un spirite, et alors....

Avouons tout de même que ces élucubrations de nos scientifiques sont décevantes. Notre siècle est très féru de ses découvertes astronomiques, et cependant, lorsque nous nous reportons à quelque sept mille ans en arrière, nous trouvons là les savants de l'Egypte dont la science vraie est bien propre à confondre notre ignorance. Il est inconcevable que les Mages égyptiens, qui vraisemblablement ne connaissaient pas l'usage de nos puissants télescopes, et nos multiples instruments de précision dont nous sommes si fiers, aient scruté tout de même les profondeurs du ciel avec une hardiesse dont l'exactitude nous déconcerte.

La fameuse pyramide de Chéops reste le monument par excellence, glorifiant la science ancienne des temps abolis. Un écrivain français nous en parle en ces termes. Le couloir oblique par quoi l'on peut pénétrer dans les chambres mortuaires du Pharaon est braqué sur les profondeurs du ciel et sur les dieux comme un télescope géant. Il ne l'est pas au hasard. Quelques calculs astronomiques démontrent que son axe prolongé passait très exactement, il y a sept mille ans environ, par l'étoile fixant le nord. On admet aussi que la base de chacune de ces trois pyramides d'Egypte n'a pas été non plus posée au hasard; on y a tenu compte des certitudes astronomiques du temps, certitude qui se trouvent être les mêmes aujourd'hui. Tout ce que notre science moderne a pu faire a été de reprendre le fil des connaissances acquises par ceux qui vivaient sept mille ans avant nous. Il n'y a guère à s'en étonner.

Une autre chose qui intrigue les savants égyptologues, est la profusion de figures géométriques qui couvrent les parois des couloirs de cette nécropole où les lignes menaient et où elles se croisaient soit sur notre planète soit dans l'Univers, et par des calculs on a cru découvrir que ce couloir magique portait la date de la mort du Christ, et des principaux événements qui ont impressionné le monde.

Tout ceci est bien possible. Mais encore là nos savants modernes n'ont pas tardé à verser dans la fantaisie en prétendant voir dans ces signes complexes la date du commencement de la grande guerre, celle de l'armistice, la mort de Bokanowski, l'indendie du théâtre de Madrid, et que d'autres choses encore....

Nous demandons la permission de ne rien croire de cette dernière partie des prophéties écrites dans les couloirs de Chéops, ou de supposer à tout le moins que nos savants ont mal lu. Fantaisie pour fantaisie, nous trouvons plus reposante celle de cet excellent Robinson qui est allé voir Mars en esprit et nous parle de la belle Martienne Oonaruru.

J. B.

FUNERAILLES DE M. H. GREGOIRE

Un imposant cortège accompagne à son dernier repos les restes de M. Hormisdas Grégoire

LE LIBERA

Le premier octobre 1928 s'éteignait dans la paix du Seigneur feu M. Hormisdas Grégoire, dont la vie modeste et simple reste un bel exemple pour ceux qui ont eu l'avantage de le connaître.

Cultivateur, par profession, il avait quitté, il y a quelques années, sa paroisse natale, St-Maurice, pour venir habiter aux Trois-Rivières, près de plusieurs membres de sa famille, notamment le notaire J.-U. Grégoire, qui pratique ici sa profession.

Même par une maladie qui ne pardonne pas, feu Hormisdas Grégoire, retiré des affaires, préparait avec foi et piété, le jour où il serait appelé dans l'éternité. Voilà pourquoi, bien que subite la mort ne l'a pas surpris. Le matin même du premier octobre, jour où il rendait son âme à Dieu, il avait pris, comme d'habitude, matinalement, le chemin de la cathédrale, pour y recevoir le Pain des voyageurs. Cet incident édifiant reste une consolation pour ceux qui ont été témoins de son départ soudain, et un exemple pour ceux qui prendront connaissance de ces lignes.

Judi matin, le 4 octobre, un libéra solennel était chanté en la cathédrale des Trois-Rivières. L'assistance nombreuse et pieuse, se composait de tous les membres de la famille, des autres parents, et des amis.

Immédiatement après, l'on se mettait en route pour St-Maurice, bercé de la famille du défunt. Plus de trente voitures automobiles s'alignaient à la suite de la déposition mortelle.

A l'entrée du village de St-Maurice, les cloches mêlèrent leurs voix au deuil de la famille; et sur le parcours, sur le parterre de l'église, on pouvait voir les figures attristées au passage de l'ancien concitoyen, si estimé et si actif qui revenait vers son village natal couché dans son cercueil.

La cérémonie à l'église fut des plus touchantes. L'ancien curé du défunt, M. le chanoine Louis-Thomas Caron avait tenu à venir donner, à son ancien paroissien, le premier salut de l'église éteinte, en faisant lui-même la levée du corps.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Joseph Desilets, directeur du Séminaire St-Joseph des Trois-Rivières, veuve du défunt, assisté de M. l'abbé Dominique Grenier et de M. l'abbé Henri Rivard, comme diacre et sous-diacre.

M. l'abbé J.-A. Ferron et M. Charles S. de Carufel dirent des messes basses aux autels latéraux. Assistaient au chœur: MM. les abbés Léon Desilets et M. le chanoine Louis-Thomas Caron.

Un chœur de chant de trente voix d'hommes, composés des membres du chœur de chant de St-Maurice et des amis des Trois-Rivières, rendit avec un ensemble parfait, sous la direction de M.

Camille Duguay, la messe des morts.

Les solistes furent le Dr J.-A. Béland, M.P., le notaire J.-A. Villeneuve et MM. Edgar Desbiens Raoul Landry, Octave Bailly, Emile Bussières, A. L'effortaire et après le libéra, M. Camille Duguay chanta, avec émotion, deux motets appropriés. Avant le Libéra, "Le Crucifix de Faure fut exécuté par M. J.-H. René et Camille Duguay, Mlle Monique Michaud touchait l'orgue. Les porteurs étaient MM. Dr J.-H. Béland, Jules Langlois, Jean-Marie Bureau, avocat, Henri Bourgeois, Robert Poirier, N.P., et Cyprien Sawyer, N.P. Ces deux derniers firent aussi la quête durant l'office.

Le deuil était conduit par les cinq fils du défunt: MM. Urgèle, N.P., Paul, Dominique, Pierre et Maurice, Grégoire; son frère, M. Joseph Grégoire de St-Maurice. Il laisse également dans le deuil, son épouse, née Victoria Bussières, et deux filles: Mlle Béatrice et Germaine.

On remarquait parmi ceux des Trois-Rivières:

MM. A. Lebrun, N.P., E. Camirand, Léon Badaux, Antonio Cloutier, J.-B. Beaumier, Paul Rochefort, P. Bigné, Henri Cinq-Mars, N.P., Alphonse Lamy, N.P., Henri Lefebvre, N.P., F.-X. Castagner, J.-A. Lemire, N.P., François Desilets, Georges Cadorette, Napoléon Gervais, Emile Thibodeau, Téléphore Pagé, J.-A. Gosselin, J.-Lucien Clément, Philippe Rivard, J.-Alfred Pichette, C.-E. Vigneault, N.P., A. Normand, J.-A. Trudel, J.-E. Bellemare, J.-A. Villeneuve, N.P., J.-E. Guillet, N.P., Henri Bellefeuille, Wilfrid Hébert, Lucien Rousseau, Ant. Milot, Dr Eugène Bourgeois, N.-E. Clément, Joseph Levasseur, Moïse Doucet, Germain Saint-Arneault, R. Blouin, Marcel Desaulniers, Lucien Lamy, Edmond Juneau, Conrad Norbert, Germain Massicotte, André Gélinas, Jean-Louis Bouchard, A.-I. Gravel, Henri Bisson, J.-A. Martineau, Georges Gaudet, Fortunat Lord, avocat, Edgar Bournival, avocat, Zoël Beaumier, Lucius Ducharme, Denis Dusseau, Léon Lamothe, avocat, Gérard Dumont, Gérard Pagé, Rodrigue Dumont, Jean-Baptiste Poliquin, J.-E. Grégoire, Lucien Comeau, avocat, Dr P. Bellemare, Antonio Beaubien, Albéric Fugère, Henri Cloutier, Alphonse Doucet, Victor Pagé, Hormisdas Carignan, Raoul Landry, Philippe Caron, Armand Hébert, Edgar Desbiens, J.-R. René, Camille Duguay, Sinaï Neault, Ovide Gagnon, Eric Héroux, Les Elèves de la Classe de Cinquième "A" Séminaire Saint-Joseph, des Trois-Rivières; Les Elèves Préparatoires de l'École de Papeterie, Les Trois-Rivières; J.-A. Carignan, Grand'Mère; Emile Tourigny, St-Tite; Maurice Tourigny, Saint-Tite; Gérard Tourigny, Paul Tourigny, St-Tite; Dr J. Bellemare, Ludger Bergeron, N.P., Champplain; Louis Bailly, Philippe Beaudoin, Champplain; G.-E. Ladouceur, N.P., Lucien Caron, Téléphore Racine, Anselme Racine, Arthur Hébert, Joseph Drolet, G. Racine, Wilfrid Grégoire, Philias Charest,

tous des Chutes Shawinigan; Alphonse Pruneau, Wilfrid Pruneau, Ahnaville; Paul Boucher, N.P., Dr Jean-Baptiste Dorval, l'Avocat Cambry, Oscar Bailly, l'Avocat Lefebvre, Cap-de-la-Madeleine; Philippe Neault, St-Luc; Hormisdas Neault, Adolphe Beaudoin, Louis Beaudoin, St-Luc; Charles DeMontigny, Johnny Houle, Jos. DeMontigny, St-Luc; Jules Bussières, Emile Bussières, Ernest Dargis, Joseph Boivin, Téléphore Pagé, de St-Louis-de-France. Parmi ceux de Saint-Maurice, on remarquait:

MM. Emile Bergeron, Willie Caron, Alphonse Lajoie, Fernand Baribeault, David Houle, Emile Héroux, Dr I. Marchand, Edouard Martin, Octave Bailly, Antoni Guilbert, Edouard Bourgeois, Roméo Bailly, J.-Alfred Doyon, Philippe Grégoire, Théophile et Johnny Levasseur, Dr J.-E. Vanasse, Léopold Bailly, Irénée Hébert, Lucien Desilets, Moïse Lapointe, Wilfrid Bergeron, Arthur Biron, Adrien Levasseur, E. Rheault, Ephrem Desaulniers, Achille Lorange, Henri Lajoie, Anselme Morin, Hercule Caron, Philippe Héroux, Adolphe Héroux, L. Cantin, A. Fortin, Eloi Caron, Julien Pruneau, Henri Pruneau, Joseph Memier, Lucien Jalbert, Adolphe Caron, Lucien Dufresne, Arthur Lapointe, A. Lachyrotière, Louis Héroux, Jules Morin, Noël Thibodeau, Joseph Pruneau, Albert Lefebvre, Fortin, Urgèle Neault, Jean-Baptiste Lemarier, J.-L. Rheault, L. Charrier, Charles Martin, Oliva Richard, Séverin Rheault, Arthur Paquin, Xavier Brouillette, Zéphirin Laprise, A. Pruneau, Nap. Guilbert, Réal Desilets, R. Rivard, J.-E. DeMontigny, Narcisse Desilets, Olivier Michaud, Jos. Jalbert, Maurice Cloutier, Edouard Guilbert, J.-L.-L. Gaillois, A.-D. Toupin, Achille Lamothe, Jos. Lorange, Edouard Pagé, Jos. Levasseur, Henri Gagnon, Hormisdas Pruneau, les Religieuses de l'Assomption, et leurs élèves; les élèves de l'Externat et une foule d'autres.

Offrandes de messes

Mme Hormisdas Grégoire, MM. et Mmes J.-U. Grégoire, Paul Grégoire, Mlles Béatrice et Germaine Grégoire, MM. Dominique, Pierre et Maurice Grégoire, Dr J.-H. Béland, M. L. Duplessis, M.P.P., Dr et Mme Maurice Caron, Notaire et Mme J.-A. Villeneuve, MM. et Mmes Léon Lamothe, Roger Bisson, Dr et Mme Emile Venne, Grand'Mère; Victor A-bran, N.P., M. et Mme Léon Badaux, Edouard Langlois, avocat, Henri Cinq-Mars, N.P., Henri Lefebvre, N.P., Cyprien Sawyer, N.P., Jean-Marie Bureau, avocat, A.-I. Gravel, M. et Mme François Desilets, Le Club "Lavolette", section des hommes, le Club "Le Lavolette", section des dames, M. et Mme Henri Cloutier, M. et Mme Henri Bourgeois, M. et Mme J.-A. Grégoire, Montréal; J.-A. Carignan, Grand'Mère; Mlles Yvette et Rita Béland, Jules Langlois, Hormisdas Carignan, la famille Eugène Thivierge, Mme Emilien Pagé, Mme Ernest Laprise, Mlles Auréa Cloutier, Antoinette Lacroix, Mme R. Bourbeau, et sa famille; M. et Mme Téléphore Racine, la famille H. Bundock, Les Chutes Shawinigan; MM. et Mmes Julien Proulx, Joseph Grégoire, St-Maurice, MM. et Mmes Irénée Hébert, Rosario Lefebvre, Jules Morin, Joseph Héroux, la famille Olivier Michaud, St-Maurice.

Bouquets spirituels

La Classe de 5e "A" Séminaire Saint-Joseph, des Trois-Rivières; Les Collégiens de Saint-Maurice; les Religieuses et les Elèves du Couvent de St-Maurice; Roland Lemire, MM. et Mme Onésime Moreau, Hilarion Héroux, la famille Wilfrid Deshaies, les familles Ducharme, Walter Massicotte, Mlle Anna Levasseur, Mlle Thérèse Gélinas, Mlles Jeanne et Yvonne Gélinas, M. et Mme Philippe Grégoire, la famille Alphonse Lajoie, les familles Léopold Bailly, Willie Caron, Alfred Doyon, Tanerède Levasseur, Emile Héroux, M. et Mme Edouard Martin, Alfred Lemire, St-Maurice; Emile Tourigny, Saint-Tite; la famille Philias Charest, Shawinigan; la famille H. Sawyer, Grand'Mère.

Lettres de Sympathies, télégrammes, etc.

Les notaires du District des Trois-Rivières; les officiers et les membres du Conseil No 1001, des Chevaliers de Colomb, Les Trois-Rivières; les membres de la Commission Scolaire, de St-Maurice; M. L. Duplessis, M.P.P., C.-E. Vigneault, N.P., le notaire et Mme A. Lebrun, Arthur Bettez, M.P.

et sa famille; Robert Poirier, N.P., Maurice Fortier, avocat, Edgar Bournival, avocat, L.-P. Mercier, N.P., Léon Pagé, Charles-Edouard Pagé, J.-I. Lafontaine, Jules Thibault, Thierford; J.-A. Beauchemin; Raoul Provencher, Jules Lafontaine, R. Bourdon, Joseph-Alfred Pichette, J.-A. Martineau, Paul Rochefort, Cap-de-la-Madeleine; Gilles Descôteaux, J.-Lucien Clément, Joseph Duguay, Lester Duguay, St-Maurice; M. et Mme J.-H. Laprise, M. et Mme Henri Massicotte, Cap-de-la-Madeleine; la famille H. Pruneau, Les Chutes Shawinigan; J.-N. Potvin, Montréal; la famille Johnny Guilbert, les familles Séverin Rheault, Oliva Richard, Moïse Héroux, St-Maurice; M. et Mme François-B. Lafrenière, Maskinongie; Mlle Orise Longval, G.-M., Mlles Irène Bellemare, G.-M., Jeanne Brunelle, G.-M., Gabrielle Terrecault, Edouard Dumont, Mlles May Parent, M.-J. Jacob, Alberta Dansereault, Odélie Thibault, Les Chutes Shawinigan; la famille Bayer, Montréal; Lucien Grégoire,, Dolbeau; M. et Mme J.-E.-E. Trudel, Dolbeau; Rosaire Lorange, Montréal; Paul Michaud, Nicolet, Mlle Jeannette Bettez.

Tributs floraux

Ce respectable cultivateur dort maintenant à l'ombre du clocher natal, à quelques pas de l'église, où il aimait tant à prier. Sa vie modeste reste pour tous, un exemple de probité, de vie chrétienne et son nom vivra longtemps, aimé et respecté, dans le cœur de ses enfants et de ceux qui ont eu l'avantage de le connaître.

Retour à la monarchie

La Hongrie et la Chine retourneront-elles au régime monarchique? Le comte de Bethléin, ministre hongrois des Affaires Etrangères disait récemment que la monarchie était nécessaire au progrès et à la paix de son pays. Les prétendants à la couronne de St-Etienne seraient l'archiduc Albert qui a toutes les sympathies des Hongrois pro-allemands, et le prince Othon, fils de feu l'empereur Charles. D'après les dernières nouvelles, un mouvement semblable se dessine en Mandchourie pour remettre sur le trône de Chine l'empereur Pu-Yi, dernier membre de la dynastie mandchoue; s'il en est ainsi la Chine n'est pas prête pour une paix définitive.

EPHEMERIDES CANADIENNES

MONNAIE.—La première monnaie canadienne fut frappée en 1858.

CUIVRE.—La première mention d'une mine de cuivre au Canada, fut faite par Lescarbot qui dit qu'en arrivant à l'île Percée le 16 août 1809, il rencontra le sieur Prevert de Saint-Malo "revenant d'une mine de cuivre".

COMITES.—La première cour de divorce fut établie à la Nouvelle-Ecosse en 1756. Elle consistait alors du gouverneur et du conseil exécutif.

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU.—La première fut organisée à Montréal, en 1814.

JARDIN PUBLIC.—Le premier fut celui d'Halifax, en 1753.

CHEVAL.—Le premier arriva de France à Québec, en 1647, et fut présenté en cadeau au gouverneur, M. De Montigny.

HOPITAL.—Le premier fut fondé à Québec, en 1639. Cinq ans plus tard, un autre fut fondé à Montréal.

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON.—C'est la première compagnie commerciale incorporée sur le territoire canadien. Elle date de 1670, 28 ans après la fondation de Montréal.

FER.—La première fonderie fut établie en 1732, aux Forges de Saint-Maurice, Québec.

JESUITES.—Les premiers missionnaires de cet ordre arrivèrent en Acadie en 1611.

JUGE.—Le premier juge en chef de la Nouvelle-Ecosse fut Jonathan Belcher en 1754.

PHARE.—Le premier en Canada fut érigé à l'entrée du havre de Halifax en 1758.

MARIAGE. Le premier célébré en Canada fut celui d'Etienne Couillard, avec Anne Hébert, en 1617.

CHEMINS DE FER.—Le premier fut celui de Laprairie à Saint-Jean, Québec, ouvert au trafic, le 23 juillet 1836.

SEIGNEURIES.—La première établie en Canada fut en 1627, par Richelieu.

"Almanach de la Langue Française, 1929"

L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE POUR 1929

Un manuel de patriotisme populaire; très abondamment illustré. Articles variés, courts, captivants. Une mine! Les Trifluviens y trouveront plusieurs choses sur des sujets ayant trait à leur région.

o-o-o

ACHETEZ ET PROPAGEZ L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE.

LIVRE A REPANDRE DANS NOS ECOLES, DANS NOS FOYERS, PARTOUT. SE VEND:—25 sous l'unité

20 sous à la douzaine
17 sous au cent
15 sous au mille

S'adresser à
Librairie d'Action Canadienne-Française
1735, rue Saint-Denis,
MONTREAL.

RESTEZ,
RESTEZ SUR
VOS TERRES

LA PAGE AGRICOLE

Vos Ancêtres,
vos Enfants
seront heureux

PROTECTION DES ARBUSTES ET DES PETITS FRUITS

AU MOYEN D'UN PAILLIS

Une couverture de fumier sert à deux choses; elle protège les racines hivernantes contre le froid et conserve une bonne partie de l'eau des neiges.

En 1924, lorsque la sécheresse était si grande jusqu'au milieu de juillet avaient déjà la même apparence grise et blanchâtre qu'ils exhibent ordinairement vers la fin d'avril, la station de Beaver Lodge avait la plus belle récolte de petits fruits et l'étalage le plus impressionnant d'arbustes d'ornement qu'elle ait jamais eus jusqu'à cette date. L'eau des neiges en était la cause principale.

Au commencement de l'hiver, lorsque de légers amoncements de neige d'un pied environ d'épaisseur s'étaient formés, on avait quand même du fumier comme d'habitude dans les parties de la plantation où l'on pouvait se rendre au moyen d'un traîneau ou d'une voiture, principalement sur le bord ouest du brise-vent. Cette surface paillée a ramassé la neige qui s'est accumulée en bons tas. Pendant les dégels du printemps, la neige a fondu d'abord dans les espaces entre les tas de fumier. La terre a dégelé rapidement dans les endroits ainsi mis à nu, d'autant plus que les premiers amoncements avaient empêché la gelée de pénétrer profondément. Graduellement, le coussin blanc sous les tas de fumier fondit, l'eau s'enfonça dans les espaces dégels, le sol s'imprégna sur un profond d'un pied à deux lorsque le fond des rigoles, sur les champs exposés, était aussi sec que de la poussière. Au milieu de la sécheresse qui suivit, on pouvait encore trouver de l'humidité dans le verger en grattant le sol avec le pied. Naturellement, le brise-vent lui-même avait beaucoup aidé à accumuler la neige et plus tard à empêcher les vents d'été, mais le paillis y avait beaucoup aidé.

Nous appliquons parfois une deuxième couche de paillis en hiver avec un pied de neige entre les deux, mais on en applique toujours au moins une là où l'on peut le faire commodément. Au printemps, le fumier est incorporé au sol avec le disque.

Lorsque de grands froids se produisent avant que la terre soit recouverte de neige, il peut être utile d'étendre du fumier sur le sol nu. Alors, s'il tombe simplement une neigée de neige, cette neige sera retenue et conservée. Ce paillis fait toujours beaucoup de bien; son absence entraîne des dégâts correspondants. Généralement, on laisse la neige s'accumuler sur une épaisseur d'un pied ou plus avant d'étaler le paillis.

C'est une erreur que de mettre du fumier en un cercle étroit autour d'un arbre ou d'un arbuste isolé. Il est inutile d'établir un contact avec le tronc; c'est même un désavantage, ce contact chez les conifères peut provoquer la brunissement des feuilles. Étalez donc le paillis en un cercle large, beaucoup plus loin que l'endroit atteint par les racines, à moins qu'il ne

soit à craindre d'introduire des mauvaises graines comme le brome, sur la pelouse environnante. Cherchez à empêcher que la gelée ne pénétre profondément près de l'arbre, qu'il est d'arbuste, et assurez la saturation d'une grande étendue au printemps.

On peut appliquer le paillis sur les fraisières dès que la terre est assez gelée pour porter une voiture. Évitez de mettre un paillis trop épais qui pourrait étouffer les plantes ou retarder indûment la végétation au printemps. Cependant, un certain retard dans la floraison est bon, les fleurs sont moins exposées à être pincées par les gelées tardives.

On préfère le fumier de vache au fumier de cheval, car celui-ci attire les souris. Du reste, toute litière ou toute broussaille propre peut remplacer le fumier, à condition qu'elle soit assez épaisse pour rester en place. La neige est la couverture protectrice, son effet est étonnant. En 1922 à Beaver Lodge, la température du sol, à trois pouces au-dessous de la surface, n'est jamais descendue plus bas que 15 degrés F. tant il y avait de la neige à la surface.

W.-D. Albright,
Régisseur, station expérimentale
fédérale de Beaver Lodge,
Alberta

LA PROTECTION DES PLANTES EN HIVER

Beaucoup des végétaux actuellement cultivés sur les Prairies sont originaires de pays plus chauds que le nôtre. Ici, nous nous préparons aux rigueurs de l'hiver en rechauffant les fondations de la maison, en posant des châssis doubles, et en portant de chauds vêtements sur nos personnes. Il n'est que juste que l'on s'occupe de la même façon du bien-être des plantes délicates, importées, sur lesquelles nous comptons à tel point pour la nourriture et pour l'ornementation.

A la station de Morden, Manitoba, l'expérience nous a appris que les traitements suivants donnent de bons résultats:

Presque toutes les plantes, depuis les pommiers jusqu'aux rosiers et tulipes, doivent être mises sur sol bien égalisé, et s'il est à craindre que l'eau ne séjourne pendant les dégels, on devra creuser de bonnes rigoles avant la gelée.

Au commencement de novembre, on enveloppe avec du papier blanc ou des bandes de sacs de jute, enroulés en spirale, on avec une planche en forme de V liée à leur tronc, sur le côté sud-ouest, les pommiers, les poiriers, les sorbiers et les autres arbres qui sont exposés à souffrir de la brûlure de l'écorce lorsqu'ils ne sont pas cultivés sous forme d'arbustes. Les Sapin, les Opata et les autres premiers hybrides à pousse basse demandent que leurs branches inférieures soient tenues basses, et on fixe pour cela les pointes de ces branches sur le sol au moyen d'une pellette de terre. Les vignes à raisins sont taillées et couchées en octobre et recouvertes de huit à douze pouces de terre. Les framboisiers sont couchés et les tiges

couchées avec de la terre ou un pieu. Les tiges des mûres Logan et des cassis sont couchées et recouvertes de terre.

Quant aux fraisières, il faut les recouvrir d'une couche de trois à quatre pouces de foin de marais après que le sol a gelé. Ce foin n'a pas de graines de mauvaises herbes. La paille de blé est bonne, mais elle contient beaucoup de mauvaises graines qui causent un surcroît de travail la saison suivante. On s'est servi utilement de tiges de blé d'inde ou de rameaux d'épinette.

Pour les arbres tendres d'ornement, on peut attacher autour d'eux des tiges de maïs. Quant aux jeunes conifères, on lie leurs branches et on les ombre sur le côté sud-ouest pour empêcher la brûlure du soleil.

Les rosiers sont rechauffés avec de la terre sèche, sur une hauteur d'environ un pied au commencement de novembre. C'est un avantage que de mettre de la paille de blé par-dessus. De vieux morceaux de clôture "Page", placés sur la paille, l'empêchent de s'en aller au vent. Même si la paille est mise en novembre, les souris peuvent s'y loger et ronger ces clôtures. On fera donc bien d'y ajouter un apais empoussiéré composé d'une partie d'arsenic blanc et de trois parties de farine de maïs, mis en et dans des petites boîtes de fer-blanc, les parois plissées pour s'ajuster aux ouvertures, et posés sur leur côté.

Les planches de tulipes doivent être recouvertes de fumier très paillé ou de paille après la gelée. Certaines plantes vivaces comme les pivoines, delphiniums, sedums, eryngiums, opuntias et oeillets, peuvent survivre à l'hiver sans couverture. Les fougères, en raison de leurs propres frondes, se suffisent à elles-mêmes, mais la plupart des membres délicats du parterre, comme les iris, les lis, etc., exigent une couverture de paille à partir de novembre jusqu'au commencement de mai. Si l'on se sert d'un paillis de feuilles, on devrait employer celles qui ne se lient pas ensemble de crainte d'étouffer les plantes qu'elles recouvrent. Les feuilles de chênes sont bonnes; celles de peupliers sont dangereuses.

Certaines plantes comme les pensées et les roses trémières, qui retiennent de grandes feuilles charnues, ne tolèrent pas une épaisse couche de paille. Il faut les recouvrir de branches tordues.

Ces attentions à l'automne sont bien dues à ces plantes importées, qui font nos délices dans nos jardins des Prairies.

W.-R. Leslie,
Régisseur, station expérimentale
fédérale de Morden, Manitoba.

PROTECTION DES FRAMBOISIERS EN HIVER

La majorité des producteurs de l'Est n'ont pas besoin de protéger leurs plantations de framboisiers, mais il y a des endroits où l'hiver cause des dégâts. Là, on fera bien de couvrir les tiges et de recouvrir les pointes de quelques pellettes de terre pour les tenir dans une position couchée. La neige recouvre ainsi les tiges et les protège. Lorsque la neige est peu profonde et irrégulière, il peut être nécessaire de recouvrir complètement les tiges avec plusieurs pouces de terre. C'est ce que l'on fait fréquemment sur les Prairies, juste avant que la terre ne gèle.

M.-B. Davis,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa, Ont.

CONSERVATION DES LEGUMES

(Notes des fermes expérimentales)

Une température basse, légèrement au-dessous du point de congélation est la meilleure pour garder tous les légumes, à l'exception des courges et des étronilles qui se conservent mieux dans une chambre modérément chaude, où l'air est sec. Les légumes ne se conservent jamais bien dans la cave où se trouve la fournaise à moins que la partie de la cave où ils se trouvent ne soit séparée de la fournaise par une cloison et ventilée par un ventilateur souffrant à l'extérieur. Il vaut mieux que le sol soit en terre ce qui donne une atmosphère plus humide, dans laquelle les racines comme les betteraves, les carottes, et les navets sont moins exposées à se dessécher. Il n'en est pas de même des oignons qui exigent un air assez sec. Le céleri demande une bonne circulation d'air et des conditions qui tiennent le feuillage sec. Il faut cependant, que les racines des plantes de céleri soient dans un sol humide, pour que le feuillage ne se fane pas. Pour que les racines puissent se maintenir humides et le feuillage sec, il faut qu'il y ait une circulation raisonnable d'air frais. Les chambres fermées provoquent la pourriture lorsque la température est chaude. On peut empêcher les racines de se dessécher en les recouvrant de sable ou de sciure de bois.

C'est une bonne chose que de laisser la cave ouverte, surtout la nuit, jusqu'à l'approche des gels. On pourra alors recouvrir le châssis d'un écran de coton, qui aidera à maintenir l'uniformité de la température. Plus tard, les ventilateurs devront être tenus fermés pendant les temps très froids.

Plus le tas de légumes est considérable, plus il est nécessaire d'avoir un bon système de ventilation pour permettre un échange rapide de l'air, et la sortie de l'air chaud. Les tablettes en lattes espacées d'un pied pour les oignons et de deux pieds pour les choux, sont un excellent moyen de conservation. On peut aussi suspendre les choux par les racines aux solives de la cave.

On devrait laisser dans le jardin un petit carré de panais et de poireaux pour les arracher au printemps. Les panais doivent être arrachés au commencement du printemps et mis en cave pour être utilisés plus tard.

W.-S. Blair, Régisseur,
Station expérimentale fédérale,
Kentville, N.S.

TRAVAUX D'AUTOMNE DANS LE VERGER

Certains soins de routine exigent l'attention de l'arboriculteur en automne. On en oublie quelquefois dans la presse des travaux de la moisson et il en résulte des pertes l'année suivante.

L'un des plus importants est de protéger les jeunes arbres contre les souris qui reviennent en nombre plus ou moins grand tous les hivers. Elles se mettent généralement à l'œuvre sur le sol, sous la neige, et lorsqu'elles rencontrent un arbre non protégé, elles le rongent. On peut souvent protéger l'arbre au moyen d'une butte de huit à douze pouces de terre, amoncée autour de la base, souvent même la neige tassée de cette façon suffit, mais le moyen le plus sûr et le meilleur marché est d'envelopper l'arbre de papier à construction ordinaire, qui ne coûte que très peu de chose. Le papier goudronné est bon également, mais il peut abîmer les arbres, et comme le papier à construction suffit, il vaut mieux l'employer. Une fois l'arbre enveloppé de papier bien lié, on met un peu de terre autour de la base pour empêcher les souris de s'y introduire, car si elles commencent à ronger, ce n'est pas le papier qui les arrêtera. Disons cependant, que sur plusieurs milliers de jeunes arbres qui ont été enveloppés de papier pendant des années à la Ferme d'Ottawa, on n'a presque pas d'exemple du fait que les souris ont rongé à travers le papier pour arriver à l'arbre. Les protecteurs de fil de fer, ou de fer-blanc ou de tôle galvanisée, sont durables, et comme tels, très recommandables.

W.-S. Blair, Régisseur,
Station expérimentale fédérale,
Kentville, N.S.

PROTECTION CONTRE LES SOURIS

On peut avoir des primeurs en conservant des légumes verts de l'année précédente, en les cultivant en cave pendant l'hiver, ou en couche au commencement du printemps et en cultivant certains légumes vivaces. Les racines, carottes, betteraves ou panais peuvent être mis dans de la terre, en cave, où elles se conservent croquantes et fraîches jusqu'au printemps. Les choux peuvent être suspendus au plafond ou mis sur des rayons latéraux dans la cave tout l'hiver. Le céleri et les cardons suisses peuvent être conservés jusqu'au printemps si les racines sont mises dans de la terre humide. Il faut toujours, pour réussir, une cave bien ventilée et dont la température peut être réglée.

Les racines de rhubarbe mises en cave en automne ou n'importe quand en hiver, après qu'elles ont gelé, et plantées dans une boîte ou dans une tinette de terre riche donnent une récolte épaisse de longues tiges tendres. On peut régler l'époque de la récolte en rentrant les racines plus ou moins tard après qu'elles sont gelées. Les tiges mettent environ six semaines pour se développer à partir du moment où les racines sont en-cavées.

La laitue et les radis peuvent être semés en couches chaudes au commencement du printemps et forcés en six semaines.

La rhubarbe et l'asperge sont des plantes vivaces de culture facile et viennent de bonne heure.

Nous n'avons pas de serre sur la station de Rosthern et cependant, nous ne restons pas une semaine de l'année sans légumes frais.

W.-A. Munro,
Station expérimentale fédérale de
Rosthern, Saskatchewan

PROTECTION DES FRAISIERS EN HIVER

Un paillis est essentiel pour protéger les fraisières. Ce paillis formé de vieux foin, de jonc ou de paille, doit être appliqué immédiatement après que la terre est gelée. On le met en couche de deux pouces d'épaisseur sur les rangées. Si la plantation est à plat, il est bon de creuser une rigole étroite et peu profonde entre chaque paire de rangées pour laisser s'écouler toute l'eau de surplus, à la fin de l'automne ou au commencement du printemps. La glace qui se forme sur les plantes est une grave menace pour les fraisières, et ces rigoles aident beaucoup à réduire les risques de pertes.

PROTECTION DES FRAMBOISIERS EN HIVER

La majorité des producteurs de l'Est n'ont pas besoin de protéger leurs plantations de framboisiers, mais il y a des endroits où l'hiver cause des dégâts. Là, on fera bien de couvrir les tiges et de recouvrir les pointes de quelques pellettes de terre pour les tenir dans une position couchée. La neige recouvre ainsi les tiges et les protège. Lorsque la neige est peu profonde et irrégulière, il peut être nécessaire de recouvrir complètement les tiges avec plusieurs pouces de terre. C'est ce que l'on fait fréquemment sur les Prairies, juste avant que la terre ne gèle.

M.-B. Davis,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa, Ont.

CONSERVATION DES LEGUMES

(Notes des fermes expérimentales)

Une température basse, légèrement au-dessous du point de congélation est la meilleure pour garder tous les légumes, à l'exception des courges et des étronilles qui se conservent mieux dans une chambre modérément chaude, où l'air est sec. Les légumes ne se conservent jamais bien dans la cave où se trouve la fournaise à moins que la partie de la cave où ils se trouvent ne soit séparée de la fournaise par une cloison et ventilée par un ventilateur souffrant à l'extérieur. Il vaut mieux que le sol soit en terre ce qui donne une atmosphère plus humide, dans laquelle les racines comme les betteraves, les carottes, et les navets sont moins exposées à se dessécher. Il n'en est pas de même des oignons qui exigent un air assez sec. Le céleri demande une bonne circulation d'air et des conditions qui tiennent le feuillage sec. Il faut cependant, que les racines des plantes de céleri soient dans un sol humide, pour que le feuillage ne se fane pas. Pour que les racines puissent se maintenir humides et le feuillage sec, il faut qu'il y ait une circulation raisonnable d'air frais. Les chambres fermées provoquent la pourriture lorsque la température est chaude. On peut empêcher les racines de se dessécher en les recouvrant de sable ou de sciure de bois.

C'est une bonne chose que de laisser la cave ouverte, surtout la nuit, jusqu'à l'approche des gels. On pourra alors recouvrir le châssis d'un écran de coton, qui aidera à maintenir l'uniformité de la température. Plus tard, les ventilateurs devront être tenus fermés pendant les temps très froids.

Plus le tas de légumes est considérable, plus il est nécessaire d'avoir un bon système de ventilation pour permettre un échange rapide de l'air, et la sortie de l'air chaud. Les tablettes en lattes espacées d'un pied pour les oignons et de deux pieds pour les choux, sont un excellent moyen de conservation. On peut aussi suspendre les choux par les racines aux solives de la cave.

On devrait laisser dans le jardin un petit carré de panais et de poireaux pour les arracher au printemps. Les panais doivent être arrachés au commencement du printemps et mis en cave pour être utilisés plus tard.

W.-S. Blair, Régisseur,
Station expérimentale fédérale,
Kentville, N.S.

PROTECTION CONTRE LES SOURIS

On peut avoir des primeurs en conservant des légumes verts de l'année précédente, en les cultivant en cave pendant l'hiver, ou en couche au commencement du printemps et en cultivant certains légumes vivaces. Les racines, carottes, betteraves ou panais peuvent être mis dans de la terre, en cave, où elles se conservent croquantes et fraîches jusqu'au printemps. Les choux peuvent être suspendus au plafond ou mis sur des rayons latéraux dans la cave tout l'hiver. Le céleri et les cardons suisses peuvent être conservés jusqu'au printemps si les racines sont mises dans de la terre humide. Il faut toujours, pour réussir, une cave bien ventilée et dont la température peut être réglée.

Les racines de rhubarbe mises en cave en automne ou n'importe quand en hiver, après qu'elles ont gelé, et plantées dans une boîte ou dans une tinette de terre riche donnent une récolte épaisse de longues tiges tendres. On peut régler l'époque de la récolte en rentrant les racines plus ou moins tard après qu'elles sont gelées. Les tiges mettent environ six semaines pour se développer à partir du moment où les racines sont en-cavées.

La laitue et les radis peuvent être semés en couches chaudes au commencement du printemps et forcés en six semaines.

La rhubarbe et l'asperge sont des plantes vivaces de culture facile et viennent de bonne heure.

Nous n'avons pas de serre sur la station de Rosthern et cependant, nous ne restons pas une semaine de l'année sans légumes frais.

W.-A. Munro,
Station expérimentale fédérale de
Rosthern, Saskatchewan

LEGUMES FRAIS EN HIVER

On peut avoir des primeurs en conservant des légumes verts de l'année précédente, en les cultivant en cave pendant l'hiver, ou en couche au commencement du printemps et en cultivant certains légumes vivaces. Les racines, carottes, betteraves ou panais peuvent être mis dans de la terre, en cave, où elles se conservent croquantes et fraîches jusqu'au printemps. Les choux peuvent être suspendus au plafond ou mis sur des rayons latéraux dans la cave tout l'hiver. Le céleri et les cardons suisses peuvent être conservés jusqu'au printemps si les racines sont mises dans de la terre humide. Il faut toujours, pour réussir, une cave bien ventilée et dont la température peut être réglée.

Les racines de rhubarbe mises en cave en automne ou n'importe quand en hiver, après qu'elles ont gelé, et plantées dans une boîte ou dans une tinette de terre riche donnent une récolte épaisse de longues tiges tendres. On peut régler l'époque de la récolte en rentrant les racines plus ou moins tard après qu'elles sont gelées. Les tiges mettent environ six semaines pour se développer à partir du moment où les racines sont en-cavées.

La laitue et les radis peuvent être semés en couches chaudes au commencement du printemps et forcés en six semaines.

La rhubarbe et l'asperge sont des plantes vivaces de culture facile et viennent de bonne heure.

Nous n'avons pas de serre sur la station de Rosthern et cependant, nous ne restons pas une semaine de l'année sans légumes frais.

W.-A. Munro,
Station expérimentale fédérale de
Rosthern, Saskatchewan

Un prélat belge très charitable, Mgr Keesen, mettait de l'humour dans sa façon de faire l'aumône.

Un jour, il donna une paire de souliers à un vieux mendiant. Ils étaient un peu grands pour celui-ci.

— Prenez-les tout de même, lui dit Mgr Keesen, nous grandirez peut-être!

REMEDES DES FAMILLES

La Médecine Indienne

Energ.
4, rue Richard,
2e Plancher à droite.
Téléphone 2298w

NOTAIRE

Tél.: 3140
Henri Lefebvre
NOTAIRE
Argent à prêter. Administration et règlement de succession, etc.
BUREAU: No 42, ROYALE
Bureau spécial à Saint-Prospère le dimanche.

Assurances Générales

A. J. Gouin & Cie
Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Bris de Glaces, Auto, Voitures, Golf, Pluie.
Bureau établi depuis plus de 30 ans.
TEL. 114, 4, Du Platon.

Dr Roch Hébert

SPECIALISTE
Maladies des Yeux, des Oeilles, de la Gorge et du Nez
Bureau et hôpital privé
31a Des Forges. Tél. 1425
HEURES DE BUREAU
9 à 12 a.m. 1 à 5 et 7 à 8 p.m.
Dispensaire
Les mercredi et vendredi de 7 à 9 hres p.m.

W.-H. FONTAINE, O. D.

SPECIALISTE POUR LA VUE, diplômé de l'Institut K. C. H. O. S., Kansas City Mo. Licencié et Diplômé de la A. O. O. P. Q.
OPTOMETRISTE OFFICIEL DU CANADIEN PACIFIQUE.
SPECIALITE:
Maux de tête.—Yeux crochets redressés sans opération.
Livraison immédiate de tout ouvrage. Consultations: lundi, mardi, mercredi et jeudi 9 a. m. à 6 p. m., vendredi et samedi de 9 a. m. à 9 p. m.
492 ST-MARIE, Tél. 965

CARTES PROFESSIONNELLES

Notaire

Téléphone Bell 717
Victor Abran
Notaire
Argent à prêter, assurances, collection, etc.
34, Bonaventure,
Les Trois-Rivières
Bureau à La Pointe-du-Lac, tous les samedis midi à lundi midi.

Médecin

Tél. 469
Dr ALEX. ACHPSE
Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris. Licencié du Conseil Médical du Canada et du Conseil Médical de l'Empire Britannique.
Spécialité: Chirurgie générale infantile, Maladies des voies urinaires, Maladies des femmes
Consultations: de 11 à 12 a.m., de 2 à 5 p.m. et de 7 à 8.30 p.m. tous les jours.
A domicile sur rendez-vous.
72, Royale coin des Forges.
Dispensaire: Mardi et jeudi de 7 à 9.

Chirurgien-Dentiste

Tél. Bureau: 658
Tél. Résidence: 2274
Dr J. H. BELAND
Extraction des dents sans douleur. Traitement de la Pyorrhée par la Vacci-therapie. Travaux dentaires exécutés avec soin et promptement.
Heures de Bureau: De 8 a.m. à 5 p.m. Le soir de 7 à 8
Bureaux: 26a, Des Forges

Notaire

Tél.: Bureau 3144
Résidence 1959f
Alphonse Lamy, L.L.L.
NOTAIRE
Argent à prêter, administration, règlement de successions, etc.
29, rue Hart, Trois-Rivières

Médecin

Tél.: 1170
Dr J.-H. Remington
Des Hôpitaux de New-York
SPÉCIALISTE pour les Maladies des enfants
Opérations de la gorge
Consultations: 2 à 4 et 7 à 8.30 hres
Bureau: 61, rue Ste-Julie

Médecin

Tél. 1526
Docteur R. Dugré
Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York
Chirurgien à l'Hôpital Saint-Joseph
SPECIALITES: Chirurgie des organes génito-urinaires, du système osseux et du tube digestif.
CONSULTATIONS
Au bureau: 2 à 4 et 7 à 8 hres p.m.
A domicile: sur rendez-vous.
56, Ave Lavolette.

Médecin

Tél. 200
Dr J. A. Rousseau
Directeur du Dispensaire Antivénérien.
Bureau privé de 10 a.m. à 4 p.m., 7 p.m. à 8.30
Maladies des voies urinaires, femmes, de la peau
Tél. 119 28 rue Royale

Avocat

Tél. 200
Maurice Fortier
Avocat et Procureur
Bureaux: 19, rue Hart
Les Trois-Rivières
A St-Paulin chaque fin de semaine

Comptable et Liquidateur

Tél. 329 Casier Postal 640
Henri Bisson
Comptable et Liquidateur
Syndic en matière de faillite. Règlement entre débiteurs et créanciers. Perception et achat de comptes. 35 ans d'expérience à votre service
142, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

Notaire

Téléphone: Bureau 1158
Résidence 988-J
J. U. GREGOIRE
Notaire
Argent à prêter, Examens de Titres, Assurances, Collections, etc.
26a, Des Forges,
Les Trois-Rivières.
Bureau à St-Maurice du Samedi midi au Lundi midi.
Propriétés à vendre.

Notaires

J. A. Trudel, J. E. Guillet
Trudel & Guillet
Notaires
Argent à prêter, Règlement de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc.
Bureau: 36 rue Alexandre
Tél. Bell 491, Trois-Rivières

Chiropraticiens

A.-E. HUNT KING, D.C.
Docteur en Chiropratique
Trois-Rivières
6a, rue Alexandre. Tél. 1913
Shawnigan Falls
26, 5me Rue. Tél. 725
Grand'Mère
121 rue St-Jacques Tél. 487

Médecin

Tél. 678
Dr Maurice Caron
Ex-Fèvre des Hôpitaux de Paris
Spécialité: Chirurgie Générale
Maladies des Femmes,
Maladies des Voies Urinaires
Traitements Electriques
Consultations: de 10 à 12-
de 2.30 et de 7 à 8.30 p.m.
6, rue Ste-Julie.

Avocat

Téléphone: 1065
Rosaire Marcotte
B.A., B.C.L.
17, rue Alexandre
Les Trois-Rivières

Avocats

Robert Trudel Albert Paquin
Trudel & Paquin
Avocats et Procureurs
20, Bonaventure Tél. 61w
Trois-Rivières

Avocat

Téléphone 321
Roger Bisson
Avocat
142, rue Notre-Dame,
Les Trois-Rivières.

Avocat

Téléphone 358
Lucien Comeau
Avocat
19, rue Alexandre,
Les Trois-Rivières
Bureau à Louiseville le samedi, chez M. le Dr L. Gélinat, rue St-Laurent.

Avocat

Tél. 200
Joseph Barnard
Avocat
3 rue Hart. Tél. 640
Résidence: 108 rue Des Forges
Tél. 1299-J

Avocats

Tél. 930 Casier Postal 310
Edifice Power, Trois-Rivières
Jacques Bureau, C. R.
Philippe Biqué, C. R.
Georges Gouin, B. A.
Bureau, Biqué & Gouin
Avocats
4, Des Forges,
Les Trois-Rivières

Recouvrez cet automne avec la "TOITURE ECONOMIE"

Laissez le vieux toit. Clouez les feuilles de Toiture Economie par-dessus le vieux bardage ou le papier.

Le coût est bas — fourni en grandes feuilles — facile à poser — permanente — à l'épreuve des couloirs — d'une apparence attrayante. Préviend l'incendie — augmente la valeur de la propriété.

Fabriquée avec la fameuse marque "COUNCIL STANDARD" et "SUPERIOR" de tôle galvanisée.

Demandez un échantillon.

PLAFONDS et LAMBRIS D'ACIER PRESTON
— sont permanents — attrayants — faciles à poser — attrayants d'aspect — d'un coût raisonnable

Envoyez-nous les dimensions d'un de vos plafonds et un prix vous sera coté.

Vendus par des agents partout dans l'Est du Canada.

Eastern Steel Products Limited
1335 Ave. De Lorimier - Montréal, Que.

Documents
Anecdotes
Légendes
Récits

La Petite et la Grande Histoire

L'Histoire
vécue fait
la force
des peuples

Réveil Régionaliste

PAR

Albert Tessier, prêtre

Il existe depuis deux ans, aux Trois-Rivières, une Société d'Histoire régionale qui fait de l'excellente besogne. Restreignant le gros de ses activités à l'histoire locale, elle tâche de tirer un peu de l'oubli les faits, gestes et personnages du passé trifluvien. Elle essaie de fixer sur la vie trifluvienne, si belle et si émouvante dans sa rude simplicité, l'attention des générations présentes trop distraites et trop facilement oubliées. Elle veut rappeler aux Trifliviens leurs ancêtres et prospères d'aujourd'hui, qu'avant eux, d'autres hommes ont vécu, peiné, travaillé, sur le même sol, en face des mêmes horizons, et que c'est leur labeur tenace et obscur qui a rendu possible le progrès de l'heure présente.

La Société trifluvienne a un champ fécond à exploiter. L'histoire de la région qui l'intéresse est riche de noblesse et de beauté. La Cité de Lavolette fut la deuxième à naître sur le sol canadien. Aux heures épiques où la civilisation catholique et française tentait de s'implanter au Canada en dépit des efforts coalisés de la nature et des hommes, Trois-Rivières fut le poste autour duquel, pendant de longues années, se concentrèrent l'activité commerciale, militaire et religieuse de la colonie. Durant cette période mouvementée, fertile en gestes héroïques et en faits pittoresques, l'histoire trifluvienne se confond avec l'histoire générale du pays. Missionnaires, explorateurs, interprètes, traitants, coureurs de bois, chefs civils et militaires, venaient aux Trois-Rivières, s'y arrêtaient, s'y fixaient, en partaient pour leurs expéditions, y revenaient, et en repartaient pour d'autres courses plus lointaines et plus aventureuses. Après un demi-siècle de cette vie mouvementée, la petite cité connut une période plus calme. Ses fils que le commerce ou les pressions militaires ne retenaient plus aux rives désertées du Saint-Maurice, allèrent déployer sur d'autres terrains, une activité qu'une vie trop paisible ne pouvait satisfaire.

Tour à tour, les solitudes glacées de la Baie d'Hudson, le mystérieux Meshaché et les inaccessibles Rocheuses couronnèrent les audacieuses randonnées des fils de la terre trifluvienne. Pendant que sur son monticule sablonneux la petite cité sommeillait dans une quiétude paisible, ses enfants, gardant toujours au cœur la même flamme chevaleresque, promenaient jusqu'aux plus lointaines régions, le panache français et imposaient à tout le pays le prestige du nom trifluvien synonyme de hardiesse et d'audace aventureuses. Terre classique des voyageurs, la cité trifluvienne a fourni la grosse part des intrépides explorateurs qui, en l'espace de quelques années, conquièrent à la France la presque totalité du territoire américain et canadien.

Après une période de stagnation, Trois-Rivières retrouva un peu d'activité avec l'exploitation des mines de fer des "Forges Saint-Maurice". Cette industrie, la première à s'établir au Canada, attira dans la région une population assez dense et redonna à la ville un peu de son importance primitive. Mais les Trifliviens avaient trop dans l'âme la fascination des horizons lointains. Leur cité, trop paisible, ne parvenait pas à les attacher à son sol, et, alors que les villes-sœurs, Québec et Montréal, progressaient et voyaient leur population croître d'un mouvement continu, Trois-Rivières restait presque stationnaire. Toutes les forces vives de sa population se dépensèrent à l'extérieur au bénéfice d'autres cités ou d'autres régions. Cette situation dura très longtemps, et il fallut le réveil industriel du dernier quart de siècle pour ramener la vie et l'animation dans la petite ville trifluvienne. Aujourd'hui l'élan est donné; Trois-Rivières connaît une activité fébrile qui n'est pas sans donner et même troubler un peu une population habituée à une vie plus calme et plus mesurée.

Toutefois, ceux qui ont le souci de ce qui fait la force durable d'une collectivité et sa véritable grandeur, ne se laissent pas trop éblouir par les transformations matérielles et par le brusque accroissement de population que connaît présentement la ville des Trois-Rivières. Pour une ville catholique et française dont l'histoire remonte à près de trois siècles dans le passé, il y a des réalités d'ordre supérieur qui passent avant toutes les autres et qu'il serait imprudent d'oublier.

Il a semblé à quelques-uns qu'il ne suffisait pas que Trois-Rivières devint la première ville du monde pour la production du papier et qu'elle prit rang parmi les plus importantes villes du pays pour son activité industrielle.

Au nombre des initiatives, nées du désir d'assurer aux Trois-Rivières plus et mieux qu'une renaissance trop exclusivement matérielle, il faut compter la Société d'Histoire régionale. Sans vouloir se donner le rôle pompeux de Mages ou de pédagogues attitrés, les membres de cette jeune Société voudraient faire revivre les Ages d'autrefois et donner aux Trifliviens la fierté de leurs lointaines origines. Trois siècles d'histoire, cela compte dans la vie d'une cité, et pour ceux qui savent voir plus loin que l'horizon étroit où se déroule l'existence des générations actuelles, il y a là un domaine fécond à exploiter. La gratuité et l'intérêt commandent à tout groupe humain de garder un contact constant avec les générations qui ont vécu avant lui, qui ont façonné son âme, et qui, par leur labeur incessant, ont assuré la vie matérielle de la collectivité, et rendu possible un progrès dont les citoyens d'aujourd'hui auraient tout de s'attribuer le seul mérite.

La Société d'Histoire régionale veut réveiller chez les habitants de la région trifluvienne le sens régional, la fierté locale fondée sur l'attachement à un long et riche passé. Ce passé elle veut en faire revivre graduellement les phases principales et remettre en meilleure lumière la physionomie et l'œuvre des personnages, petits ou grands, qui y ont joué un rôle. Ce vaste programme peut paraître un peu vague, mais l'idée centrale qui l'inspire lui donne de la précision et de l'unité. Pour le réaliser, il n'est pas besoin tout d'abord de spécialistes en histoire. Lorsque l'heure des synthèses et des jugements d'ensemble arrivera, les maîtres que ces œuvres réclameront seront là! Pour l'heure les amateurs qui groupent la Société d'Histoire régionale ont des visées plus modestes. Ils veulent "recueillir les miettes" d'histoire que la mémoire des "vieux", les archives de familles, les collections particulières et les diverses sources de documentation, peuvent receler. Ils comptent, par ce moyen arriver, à donner au public le sens et le goût de l'histoire et à éveiller chez lui un état d'esprit plus ouvert et plus attentif aux choses et aux gens d'autrefois.

Cette façon de ramener l'histoire aux personnages et aux événements locaux pourra paraître étriquée. Ils ne sont pas rares les esprits "larges" auxquels le régionalisme ne va pas du tout. Ils n'aiment pas l'esprit de clocher" auquel ils reprochent de rétrécir l'esprit et d'étouffer le patriotisme. Il y a un régionalisme fermé, déformateur, comme il peut y avoir une piété pieuse; mais ces déformations n'empêchent pas les sentiments vénéralés dont ils ne sont que l'icriture, d'être au nombre des plus hautes manifestations de l'âme humaine. Le régionalisme bien compris fondé sur des motifs plus facilement accessibles à la masse l'amour du sol ancestral. En évoquant dans le décor même où ils se sont déroulés les faits étonnants par lesquels nous sommes nés, le courage, le désintéressement et la force d'âme de ceux dont nous sommes les descendants et les successeurs, on donne à l'histoire une force et une vie qui le rendent plus émouvant et plus persuasif. Dans ces conditions le contact se établit plus directement et l'histoire cesse d'être une science froide et abstraite. Chaque collectivité trouve alors dans le passé de ses propres ascendants des motifs de fierté plus directs et des leçons qui touchent de plus près, puisqu'elles imposent des devoirs de fidélité au même petit coin de terre et aux mêmes traditions locales et familiales. Une fois éveillés, cet amour de la petite Patrie,

et la fierté légitime qu'il suscitait, engendreront tout naturellement un amour plus profond et plus conscient de la grande Patrie.

De la sorte, il est possible que, le régionalisme devienne la meilleure école de patriotisme. S'inspirant de cette conviction la Société d'Histoire régionale veut d'abord faire aimer la région trifluvienne, mais elle a conscience de servir non seulement son terroir local, mais toute la patrie canadienne et toute son émouvante et admirable histoire.

Albert Tessier, Prêtre

"Almanach de la Langue française, 1929)"

LE MARCHÉ MONDIAL DU BLE

Cette année enregistrera la plus forte quantité de blé que l'on ait jamais récoltée

Cette année, jouera un rôle encore plus considérable dans le commerce international

Il semble maintenant certain que le monde aura, cette année, la plus forte quantité de blé—son aliment premier—que l'on ait jamais récoltée; il aura aussi, à cause de l'amélioration de la qualité du produit dans plusieurs pays, un pain meilleur qu'en 1927, surtout si la récolte canadienne, qui constitue l'étalon de la qualité est recueillie dans de bonnes conditions. On croit en outre que le commerce international du blé sera plus grand que jamais, car, d'après les indices actuels, les pays qui ont un surplus de production ont une capacité d'exportation qui dépasse de 100,000,000 de boisseaux celle de 1927-1928, qui s'élevait à environ 800,000,000 de boisseaux.

L'Europe, y compris la Russie, semble n'avoir qu'une production domestique légèrement au-dessus de celle de 1927. La température, au cours de la moisson, a été variable, et il en est résulté une baisse de la qualité, mais celle-ci, dit-on, est généralement satisfaisante. Par contre, la Grande-Bretagne, la Belgique et l'Allemagne, trois des principaux pays importateurs, auront probablement une récolte au-dessous de la moyenne. La France, qui importe aussi beaucoup, aura, pense-t-on, une récolte à peu près égale à celle de l'année dernière, tandis que l'Italie produira probablement 30 à 40 millions de boisseaux de plus que la saison précédente; par conséquent, ces deux pays dépendront moins que les années dernières des pays exportateurs. Il est probable que les pays des régions danubiennes dépasseront plus que d'habitude leur capacité de consommation normale, mais cela ne devrait pas affecter sérieusement le marché. La Russie, qui, d'après les rapports, aura une récolte à peu près égale à celle de l'an dernier, ne pourra, selon les prévisions, exporter sur une grande échelle, attendu que les districts d'où l'on tire le blé d'exportation n'ont pas donné un rendement satisfaisant.

L'Argentine a accru de 5 pour cent sur 1927 sa superficie emblavée, et l'Australie, de 1,500,000 acres. Les semailles et la pousse se sont faites dans des conditions favorables en ces deux pays, mais la température d'ici le mois de décembre, date de la moisson, influera plus que d'habitude sur le résultat final. La récolte de l'Argentine a cru si rapidement que le danger des gelées est plus menaçant que d'ordinaire. Si la récolte australienne ne subit pas de dommages sérieux pour le reste de la saison, elle dépassera de 50,000,000 de boisseaux celle de 1927, alors que la production était diminuée par la sécheresse. La moisson de l'Afrique du Nord, qui fournit normalement un léger surplus d'exportation, sera égale, croit-on, à celle de l'année dernière tandis que l'Inde n'exportera que peu en point, car elle a une récolte au-dessous de la moyenne. Le marché oriental du blé sera probablement actif, par suite du règlement des difficultés entre le Japon et la Chine. Il y a là un facteur qui compense pour la forte récolte de la Mandchourie.

La quantité anormale de blé cultivé, cette année, aux Etats-Unis, soit, d'après les relevés officiels, 901,000,000 de boisseaux, ne devrait pas plus affecter le marché que la récolte de 1927. Le blé dur d'hiver, qui forme la majeure partie de l'augmentation sur 1927, constitue la grande part de l'excédent exportable; mais comme ce blé n'est pas d'aussi bonne qualité que l'an dernier, il ne sera pas en bien forte demande chez les marchés européens. Dans l'expecta-

tive d'un fort volume de blé canadien, il ne saurait guère en être autrement, et cette conclusion est d'autant plus vraisemblable que les expéditions de ce produit aux pays importateurs ont baissé d'environ 50 pour cent depuis le 1er juillet, si on compare cette période aux trois premiers mois de la saison précédente. Il y a quelques semaines, le ministre d'Agriculture

des Etats-Unis exposait que l'exportation des diverses variétés de blé américain s'élevait à 150,000,000 de boisseaux, dont 20,000,000 de boisseaux de blé "durum" en majeure partie destinés aux fabrications italiennes de macaroni.

Le Canada, avec sa moisson sans précédent, officiellement estimée à 550,482,000 de boisseaux, jouera dans le commerce international du blé, un rôle encore plus considérable que les années dernières, alors qu'il fournissait à lui seul 35 pour cent de l'excédent de production exportable du monde. Là-dessus, il dépasse de 10 à 25 pour cent les Etats-Unis, son plus fort concurrent. L'expérience a démontré que le monde se tourne d'abord vers le Canada pour s'alimenter en blé, et comme ses besoins se sont

accrus, nous pouvons penser raisonnablement qu'il achètera plus qu'en n'importe quelle année précédente. On devrait maintenant comprendre que les agences canadiennes de ventes sont maintenant assez bien organisées pour régulariser le marché de façon à ce qu'il ne soit pas contrôlé uniquement par les acheteurs. En outre, par suite des gelées récentes, il y a eu diminution de la qualité d'une certaine partie de la récolte de blé et d'avoine, ce qui signifie que les cultivateurs en garderont une partie pour les bestiaux.

Quelques années avant la guerre, c'est-à-dire au temps où la Maçonnerie déployait impunément son drapeau en Italie, un professeur de Turin disait un jour à ses jeunes élèves:

— Je vous prouverai que Dieu n'existe pas. Et je suis tellement sûr de vous en donner des preuves aveuglantes, que celui d'entre vous qui, au bout de l'an croira encore en Dieu sera un crétin.

Le jeune auditoire ne soufflait mot. Pourtant, une main se leva:

— Que voulez-vous? fit le professeur.

— Je veux vous dire, Monsieur, répondit une fraîche voix d'enfant, que ce crétin-là, ce sera moi.

Toute la classe applaudit. L'élève s'appelait Adolphe Ferrero. Il tomba héroïquement au champ d'honneur, le 19 juin 1917.

Avez-vous besoin de Chevaux



J'ai reçu ce matin, un char de chevaux d'une pesanteur de 1,100 à 1,700 livres. Vendrai à prix très raisonnables. Aussi deux pouliches, une de deux mois et l'autre de trois mois.

Ces chevaux sont visibles en tout temps en s'adressant à

J.-P. BORDELEAU

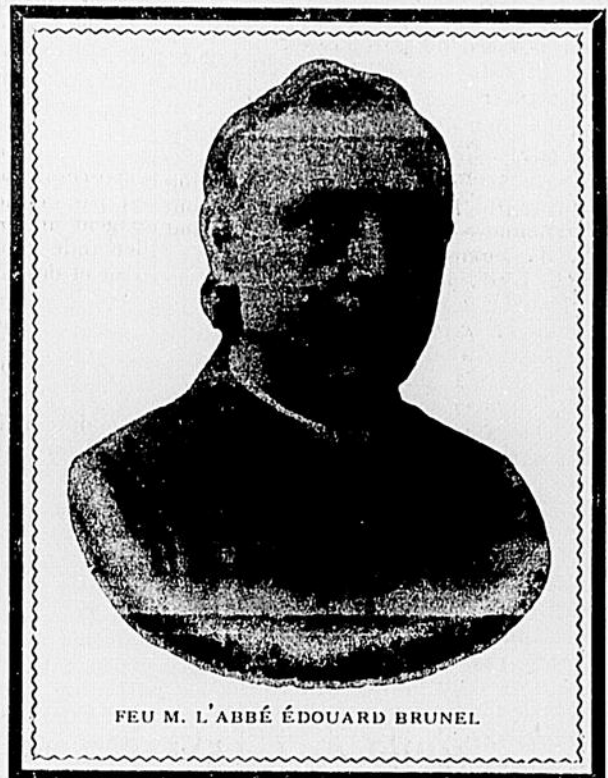
Hôtel Lamothe, Tél. 1633

ou à l'Hôtel Commercial

Tél. 3703

FEU M. L'ABBE EDOUARD BRUNEL

L'an dernier, notre annuaire était déjà sous presse, lorsqu'une dépêche nous annonça la mort de M. l'abbé Édouard Brunel, ancien curé de Saint-Célestin. C'est à peine si nous pûmes insérer une brève notice du défunt dans les pages, que, chaque année, nous destinons à nos « ANCIENS ». Aussi, pour ne pas paraître oublieux, avous-nous cru convenable de fixer, dans les colonnes du « RALLIEMENT », les traits de celui qui fut un de nos élèves de la première heure, un ami sincère et un bienfaiteur de notre maison.



FEU M. L'ABBE EDOUARD BRUNEL

Édouard Brunel avait treize ans, quand il entra au Collège des Trois-Rivières. Né à Batiscau, le 26 février 1848, d'une famille qui devait donner plusieurs prêtres à l'Église, il fut un des premiers élèves du nouveau Collège, qui venait à peine d'ouvrir ses portes, et, bientôt, il s'y fit remarquer par son intelligence et sa facilité de travail qui le conduisirent aux premiers rangs de sa classe.

En 1868, Édouard Brunel était finissant. Comme tous ses confrères, il devait mûrir dans la réflexion le choix d'un état de vie qui fixerait son sort pour toujours, lorsque l'appel aux armes, lancé par le Pape Pie IX et qui secoua toute la jeunesse catholique du pays, vint orienter sa vie dans une autre direction. Il voulait être soldat du Christ; il serait auparavant soldat du Pape.

Des douze élèves du Collège qui voulurent s'enrôler dans le corps des Zouaves Pontificaux, il fut choisi avec Épiphan Dusseault (prêtre plus tard, lui aussi), et, en compagnie de James Barnard (un autre trifluvien devenu arpenteur-géomètre), il s'embarquait pour l'Italie.

Il y demeura deux ans sous l'uniforme des Zouaves, faisant le coup de feu contre les gariibaldiens ou vivant de la vie de garnison. Cette vie militaire, pleine d'imprévu, n'était pas pour déplaire à un jeune homme épris d'aventures, et, comme tant d'autres Zouaves canadiens, qui s'étaient laissés prendre au charme de l'Italie, il aurait volontiers passé sa vie au service du Pape, si la prise de Rome ne l'avait rendu à son

foyer. Fidèle à sa première vocation, il faisait sa rentrée au Collège des Trois-Rivières en 1871, revêtit l'habit ecclésiastique et y demeura comme professeur jusqu'en 1875, date de son ordination.

Toute sa vie s'est écoulée dans le ministère paroissial. Successivement vicaire à Saint-Stanislas-de-Champlain, à Saint-Pierre-les-Becquets, à Gentilly, à Saint-Grégoire-de-Nicolet, à Yamachiche et à Arthabaskaville, il fut quinze ans, curé de Saint-Valère, et vingt-cinq ans curé de Saint-Célestin. Après une première attaque de la grave maladie qui devait l'emporter, se sentant incapable de continuer son ministère plus longtemps, il résigna ses fonctions de curé et passa ses dernières années dans la retraite.

Monsieur l'abbé Brunel n'avait pas reçu les dons qui font l'orateur abondant et disert; mais il compensait ces brillantes qualités par une justesse de vues, une sûreté et une pondération de jugement, un bon sens robuste qui faisaient de lui un conseiller souvent consulté et presque toujours écouté. Pieux, humble et sans prétention, il a laissé le souvenir d'un curé prudent, ponctuel et tout dévoué à ses ouailles.

De son séjour en Italie, il avait rapporté avec une note d'art, quelques mots d'italien, dont il se plaisait à émailler sa conversation, entr'autres l'exclamation: « ma che », mais quoi! que les Italiens fortifient d'un geste expressif. Les élèves, toujours espiègles, avaient remarqué cette expression qui revenait souvent sur les lèvres de leur professeur et en avaient baptisé Monsieur l'abbé Brunel, désigné plus souvent, par eux, sous le nom de « Ma che » que par son nom véritable. Le titre lui resta.

Monsieur l'abbé Brunel avait trop d'esprit pour s'offenser d'une appellation qui lui rappelait, en même temps que son dévouement au Pape, ses plus chères années de collège; aussi, pour marquer aux élèves, parmi lesquels il était populaire, qu'il ne leur gardait pas rancune, il avait fondé un prix pour récompenser l'étude du grec dans la classe de troisième. Pendant de longues années, il assista fidèlement à la distribution des prix; et, si la médaille qu'il offrait était disputée, on était certain de le voir se lever et donner cinq piastres en or au concurrent que le sort n'avait pas favorisé.

D'avoir été soldat du Pape dans sa jeunesse avait marqué sa vie d'une empreinte ineffaçable. Des souvenirs de Rome, distribués un peu partout dans son presbytère, son uniforme de Zouave, qu'il exhuma de la poussière de temps à autre, la belle devise des Zouaves canadiens: « Aime Dieu et va ton chemin », qu'il imprimait sur ses en-têtes de lettres, tout cela perpétuait chez lui le souvenir de sa campagne d'Italie et parfuma sa vie d'un dévouement à l'Église, d'un amour filial envers le Pape qui ne prirent fin qu'avec sa mort. À ses funérailles, un peloton de jeunes Zouaves, des Trois-Rivières, montait la garde autour du catafalque et rendait un dernier hommage à la mémoire du prêtre-soldat.

Il repose aujourd'hui dans l'église de Saint-Célestin, qu'il a construite, au milieu du peuple qu'il a édifié par ses vertus et sanctifié par son ministère, en attendant le grand jour de la résurrection.

R.I.P.

(Le Ralliement.)

T. G.

SHAWINIGAN, GRAND'MÈRE ET LA REGION

Shawinigan

Soirée intime

A l'occasion du XVIIIe anniversaire de naissance de Mlle Stella Tremblay, un groupe de parents et d'amis se réunissait, ces jours derniers, à la résidence de ses parents.

Une charmante adresse fut lue à l'héroïne à la fête par Mlle A. Béliveau, tandis qu'un joli bouquet, accompagné de nombreux cadeaux, lui était présenté par Mlle Anita Tremblay.

Au cours de la soirée, il y eut chant, musique et... un délicieux goûter.

Étaient présents à cette jolie fête intime: M. et Mme Tremblay, Mlle Stella Tremblay, MM. et Mmes Ovide Boulanger, Henri Fournier, Philippe Comtois, Mlles Anita et Cécile Tremblay, Marie-Blanche Fournier, Lucette et Jeanne Comtois, A. Béliveau, Marie-Ange Fournier, Estelle Parenteau, Anita Carpentier, Diana Béliveau, Irène Guimont, MM. Ernest Bélard, Alcide Fournier, Rosaire et Armand Tremblay, Aldégo Comtois, Loyola Comtois, Alcide Carpentier, Stanislas Tremblay, Armand Prince, Mlle Yvonne Poirier, MM. Roland Brodeur, Paul - Emile Comtois et Roland Lajoie.

LA BAIE SHAWINIGAN

Funérailles de M. Raphaël Bellemare, à La Baie Shawinigan

Vendredi, le 19 octobre dernier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, eurent lieu les imposantes funérailles de M. Raphaël Bellemare, décédé à l'âge de 54 ans, après une longue maladie soufferte avec une grande résignation.

A ses derniers moments, il eut le bonheur d'être assisté par son fils religieux, le R. Frère Gustave, o.f.m., du Séminaire Franciscain, de Québec.

M. Philippe Marcotte, des Chutes Shawinigan, dirigeait les funérailles. La bannière de la Fraternité du Tiers-Ordre, était portée par MM. A. Jacob et E. Lajoie.

Portaient les rubans: Mmes Maxime Laforme, Arthur Marinneau, Albert Ménard et A. Lacombe.



La levée du corps fut faite par M. l'abbé J.-A. Lapien, curé de la paroisse.

Le service fut chanté par le Rév. Père Pacôme, o.f.m., assisté du Rév. Père Cléophas, comme diacre et du R. Frère Gustave, comme sous-diacre.

Les porteurs étaient ses quatre frères: MM. Hormisdas, Joseph, Euchariste et Majorie Bellemare.

La quête fut faite par MM. Euchariste et Majorie Bellemare. Le choeur de l'orgue sous l'habile direction de M. J.-E. Bellemare, rendit avec âme, la messe des Morts harmonisée.

Les principaux solistes furent: MM. Philippe Marcotte, des Chutes Shawinigan; J.-E. Bellemare, G.-A. Yelle et Joseph Lajoie.—M. Albert Papillon, organiste, touchait l'orgue. Le deuil était conduit par son épouse, Marie Lemay; ses fils Amédée, Adam et Joseph Bellemare, ses filles-Marie-Bernadette et Thérèse, ses frères: MM. Majorie, de St-Elie-de-Caxton; Joseph et Euchariste, de Charette Mills; Hormisdas, du Lac la Pêche; et Adélar, des Trois-Rivières; ses sœurs: Mme Napoléon Lebel, des Trois-Rivières; Mme Charette, de Grand'Mère; ses beaux-frères: MM. Joseph Lemay, Florido Blais et Olivier Lemay, de Saint-Boniface-de-Shawinigan; Sylvère Desaulniers, de St-Marc; Alfred Lemay, Joseph-C. Beaulieu, Joseph Vincent, de Sainte-Flore.

Ses belles-sœurs: Mmes Majorie Bellemare, de St-Elie-de-Caxton; Euchariste et Joseph Bellemare, de Charette Mills; Hormisdas Bellemare, du Lac la Pêche; ses oncles: M. Thomas Bellemare, de Saint-Boniface-de-Shawinigan; M. et Mme Philippe Deschênes, des Chutes Shawinigan; ses neveux et nièces: M. Ovide Chartier et Mlle Marie-Blanche Chartier, de Grand'Mère; Mlles Clara et Cécilia Lemay, de Saint-Boniface; Marie-Ange Beaulieu, de Sainte-Flore; MM. et Mmes Adam Grenier, Eugène Lemay, Emile Lévesque, de La Baie Shawinigan; M. et Mme Albert Bellemare, M. Donat Bellemare; Mme Victor Gélinas, Mlle Marguerite Gélinas, M. Henri Déziel, Mme Joseph Lemay, Mlles Doria et Eva Lemay, M. et Mme Ph. Grenier, Mlle Rosa-Alba Marion, M. Raymond Bellemare, des Chutes Shawinigan; M. J. Bédard, Mme H. Soegus, M. Georges Pagé, des Chutes Shawinigan; Mmes Louis Amyot, Léonidas LaRoche, Arthur Papillon, Nap. Gagnon, Joseph Lajoie, Joseph-H. Samson, Adam Gélinas, Mme Ephrem Lemay, Urbain Malhoef, Henri Matteau, Hervy Thiffault, Arthur Vallée et Rosaire Bélard; Mlles Germaine Matteau, Gabriel Filion, Mlles Marinneau, Yvonne Thiffault, Rose Gacard, A. Pronovost et une foule d'autres.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Marie Lemay; ses fils, le R. Frère Gustave, o.f.m., du Séminaire Franciscain à Québec, MM. Amédée, Adam et Joseph; ses filles: Mlles Marie-Bernadette et Thérèse; ses frères: MM. Majorie, de Saint-Elie-de-Caxton; Euchariste et Joseph, de Charette Mills; Hormisdas, du Lac la Pêche; Adélar, des Trois-Rivières; ses sœurs: Mmes Florida Blais, de Charette Mills; Napoléon Lebel, des Trois-Rivières; Mme Chartier, de Grand'Mère; ses beaux-frères: MM. Ephrem Desaulniers, Olivier Desaulniers, Georges LaForest, J. Blanchard, Victor Beaulieu, de New-Bedford,

Mass., outre ceux ci-haut mentionnés; ses belles-sœurs: Mmes Majorie, Euchariste, Joseph et Hormisdas Bellemare.

Le défunt était tertiaire, de la Bonne Mort, et faisait aussi partie du Chemin de la Croix.

Son corps a été inhumé à St-Marc-de-Shawinigan.

Offrandes de Messes

Les Révdes Soeurs de l'Assomption et leurs élèves du Couvent de Saint-Maurice.

Bouquets spirituels

M. Adem Bellemare et sa famille, la famille Napoléon Lebel, Association Canado-Américaine, Cour 209, La Baie Shawinigan

Sympathies

Les Etudiants Franciscains de Québec; M. et Mme Joseph Bédard, des Chutes Shawinigan; Mme Thomas Bellemare et sa famille. — Mme Bellemare et sa famille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Raphaël Bellemare, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, sympathies, visites ou assistance aux funérailles.

ST-GEORGES-de-CHAMPLAIN

Grand Euchre et tirage d'un terrain, don de M. le Curé Denoncourt, de Ste-Flore d'un \$10.00 et de deux \$5.00 au profit de l'église.

La semaine dernière, avait lieu à Saint-Georges-de-Champlain, un grand euchre organisé par notre dévoué curé Monsieur Landry, sous le patronage de M. le maire Albert Beaudoin et de Mme la Maîtresse, avec le concours des jeunes gens de la paroisse. De nombreux et riches cadeaux furent donnés par des amis de Grand'Mère et par un bon nombre de paroissiens.

Voici la liste des donateurs et des gagnants:

Beurrier, don de Mlle Poudrier, gagnée par Mlle E. Tremblay; corbeille à pain, don de M. A. Bédard, gagné par M. L. Robitaille; couloirs à thé et à café, don de M. A. Beaudoin, gagnés par Mlle C. Côté; beurrier, don de Mme Henri Paquette, gagné par M. Côme Dessureault; statue de sainte Thérèse, don de Mme Omer Buisson, gagnée par Mlle R.-A. Fournier; boîte de cigaretttes, don de M. Grenier, Hôtel Central, gagnée par M. Désiré Leclerc; parfums, don d'un ami, gagnée par Mme Adam Gervais; plateau, don d'un ami, gagné par M. Simaï Lapien; plateau d'argent, don de M. Alfred Larocque, gagné par Mme U. Gaudet; boutons de manchettes, don de M. Henri Paquette, gagnés par M. D. Beaudoin; plateau, don d'un ami, gagné par Mlle Marie-Claire Morin; coussins à épingles, don de Mme J. Gauthier, gagnés par M. Ellie Goyette; plateau, don d'un ami, gagné par M. Stéphane Simon; corbeille à pain, don de M. Philippe Turcotte, gagnée par Mme G. Ayotte; boîte de sucre à la crème, don de Mme Ellie Borgio, gagnée par M. Art. Morin; cuillers à fruits, don de Mme W. Langevin, gagnées par M. Destroismaisons; don de M.

O. Demers, gagné par M. Bédard; lampe électrique, don de M. Henri Parenteau, gagnée par M. Charles Paquette; boîte de chocolat, don de Mlle B. Borgia, gagnée par M. Hormisdas Parenteau; don de M. Juneau, gagné par M. A. Morin; set à chartreuse, don de M. Zéphirin Lambert, gagné par M. Paul Bédard; paire de souliers, don de M. Philippe Marchand, gagnée par M. Amédée Bédard; plat à pouding, don de M. Amédée Roy, gagné par M. E. Gélinas; cabaret, don de Mme Vve A. Couture, gagné par M. W. Goyette; don de Desaulniers & Frère, gagné par M. H. Dubois; jardinière, don de Mme Adolphe Rivard, gagnée par M. Théotime Veillette; don de Paquette & Frère, gagné par M. Camille Pepin; statue de la sainte Vierge, don de Mme Hervé Marchand, gagnée par M. Joseph Trépanier; don de M. Adem Lapolice, gagné par M. A. Morin; don de M. Oscar Demers, gagné par M. Joseph Trépanier; don de M. J.-A. Gagnon, gagné par M. Théotime Veillette; don de M. Juneau, gagné par M. Charles Paquette; plateau, don d'un ami, gagné par Mme H. Buisson; cendriers, don d'un ami, gagnés par S.-T. Lapien; pot à fleurs, don de Mme Patrick Timmony, gagné par Mme Rosaire Martel; boîte de cigaretttes, don de M. Hercule Parenteau, gagnée par M. Art. Robitaille; pot à tabac, don de M. Emiland Desaulniers, gagné par M. J.-A. Pronovost; plateau à biscuits, don de Mlle H. Hutton, gagné par Mlle Marie-Rose Rousseau; boîte de chocolat, don de M. W. Grondin, gagnée par M. Aimé Boisvert; set à dépeccer, don de Monsieur le Curé Landry, gagné par Mlle A. Rousseau; boîte de chocolat, don de M. Alfred Rousseau, gagnée par M. Lionel Petit, boîte de chocolat, don de M. A. Gervais, gagnée par M. Lucien Robitaille; boîte de chocolat, don de Mlle Yvette Massicotte, gagnée par M. L. Petit; gâteau, don de Mme Ulric Gaudet, gagné par M. Albert Beaudoin; boîte de cigares, don de Ricard & Fils, gagnée par M. Albert Beaudoin; set à déjeuner, don de M. Wilson Dessureault, gagné par Mlle Simone Lessard; boîte de cigares, don de l'Hôtel St-Maurice, gagnée par M. le Curé Landry; boîte de cigares, don de M. Marinneau, gagnée par M. A. Beaudoin; boîte de chocolat, don de M. Alf. Goyette, gagnée par M. A. Robitaille; boîte de sucre à la crème, don de Mme E. Borgis, gagnée par M. H. Mélançon; \$5.66 en or, don de M. Oscar Pronovost, gagné par Mme Philias Lafrenière; boîte de chocolat, don de M. Art. Morin, gagnée par M. N. Boulard; \$2.56 en or, don de M. Donat Tremblay, gagné par M. Jean-J. Larocque; boîte de chocolat, "Nut Bar", don de M. J.-A. Lampron, gagnée par M. A. Bédard; pot-de-dîner, don de la Pharmacie Ferron, gagné par M. E. Gélinas; cuillers à salade, don de Mme Rémi Bruneau, gagnées par Mlle Madeleine Landry; livret de raffle gagné par M. Joseph Borgis.

La partie de cartes terminée, Monsieur le Curé adressa quelques mois de remerciements et l'on procéda au tirage du terrain, qui fut gagné par Mme Edmond Thibodeau, de Shawinigan; d'un \$10.00 gagné par M. Joseph Borgia, de St-Georges; d'un \$5.00 gagné par M. S.-J. Lapien, du Lac-à-la-Tortue; et d'un \$5.00 gagné par M. Origène Ricard, de Grand-Mère.

La partie de cartes et la raffle ont rapporté au-delà de \$700.00.

A tous ceux qui ont contribué à ce succès, nos sincères remerciements.

SAINT-TITE

La nouvelle église paroissiale de St-Tite, Comté de Champlain, sera livrée au culte pour la fin de nov.

On nous apprend de bonnes sources que l'imposant temple religieux de Saint-Tite, actuellement en construction sous les ordres de M. T. Giroux, de Saint-Casimir, sera livré au culte pour la fin de novembre.

Depuis la démolition de la vieille église, les offices du culte avaient lieu dans la grande salle de l'Hôtel de Ville. Dimanche dernier, la sacristie de l'église nouvelle, de vastes dimensions a été mise à la disposition des fidèles et jusqu'à ce que l'église soit livrée au culte, les offices se tiendront dans ce local.

On est actuellement à faire l'installation des bancs et à travailler au fini temporaire de l'église et ces travaux devront être complétés pour la fin de novembre.

Pour se conformer au désir de notre Evêque, notre église ne sera pas terminée à l'intérieur d'ici quelques années, afin de ne pas augmenter les charges qui pèsent déjà sur les paroissiens.

Grand'Mère

La saison du Hockey promet d'être très active à Grand-Mère

Les officiers du Club de Hockey senior de Grand'Mère, organisent pour jeudi le 25 octobre prochain un "smoking" qui sera donné au Laurentide Club et à laquelle tous les sports de notre ville seront invités. On y discutera du projet de maintenir une équipe senior de hockey comme les années dernières laquelle fera partie de la Ligue Provinciale de Hockey amateur et qui inclura dans ses rangs de puissantes équipes d'amateurs de Shawinigan, Les Trois-Rivières, Sherbrooke, Québec, Chicoutimi et La Tuque.

Si cette organisation réussit à son but cela voudra dire que Grand'Mère verra se jouer dans ses murs au moins douze parties de lignes qui intéresseront certainement tous nos amateurs.

On s'occupera également à cette assemblée de la formation d'une ligue locale de la cité et qui comprendra trois ou quatre équipes afin de créer de l'enthousiasme chez nos jeunes qui promettent à ce sport afin de travailler à leur entraînement pour ensuite les verser dans notre équipe senior.

On procédera également à l'élection des officiers du Club lequel a pour président, actuellement, M. Ed. Bown.

Cette prochaine rencontre de nos sportmen promet des développements importants dans le monde sud port en notre ville.

SAINT-JUSTIN

Conférence

Le Rév. Père Urbain-Marie, o.f.m., est venu, dans notre paroisse, donner une conférence et une instruction sur le Japon et le peuple japonais. Il a su intéresser tous les paroissiens.

— M. Louis Alary, de passage aux Trois-Rivières, dernièrement.

— Mme Maxime St-Louis, sa fille Albanie St-Louis, à St-Justin.

VITRINES (Show-Case) de toutes sortes, neuf et de seconde main, en vente chez

Nap. E. Godin

Négociant en gros
2, Des Forges, Trois-Rivières

Spécialité: — Tabacs, Pipes, Cigares, Biscuits, Sucreries, Chocolats, Jouets, Poupées et Articles de fantaisie.

chez M. Charles Casaubon, et M. Philias Gagnon.

Baptême

M. et Mme Ovide Hubert, née Cécile Comartin, sont heureux de faire part à leurs parents et amis, de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de: Marie-Claire, Parrain et marraine: M. et Mme Norbert Lafontaine, de St-Barthélemi.

Mariage

M. Henri Lajoie, fils de feu Edouard Lajoie, de St-Justin, à Mlle Corona Laterreur, fille de M. Trefflé Laterreur, de St-Léon.

Si votre enfant a le malheur de "mouiller" son lit, il n'y a qu'une seule chose à faire, lui donner

"URINOL"

Le seul traitement scientifique contre l'incontinence d'urine chez les enfants, fabriqué selon la célèbre formule du Dr Ladrière Montpellier, France.

— Prix \$1.00 — Envoi franco par maille.

Les Laboratoires de l'Eucalyne

Envoyez à la

Pharmacie L.-A. HEBERT

54, Ave Laviolette Tél. 142

Les Trois-Rivières,

Téléphone Bureau: 569

Résidence: 126

Dr Edmond Buisson

Chirurgien-Dentiste

20, RUE DES FORGES

Spécialité: Extraction sans douleur, avec la fameuse méthode du Dr Fournier.

Ouvrage en or et en porcelaine.

« La Banque Amie »

Ce que notre Banque vous offre

Le service d'un personnel courtois. Des services techniques complets. Une collaboration intelligente. Une garantie de sécurité exceptionnelle. La même sincère bienvenue, que vos épargnes soient petites ou considérables.

BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

DEUX SUCCURSALES AUX TROIS-RIVIERES

Angle	Angle
Notre-Dame et Des Forges	Laviolette et St-Maurice
A.-E. Boutin, Gérant.	J.-F. Guillemette, Gérant.

Demandez-le par son nom

Winterfront
AUTOMATIQUE
Pines

Le seul volet-jalousie automatique, pour radiateur, sur le marché

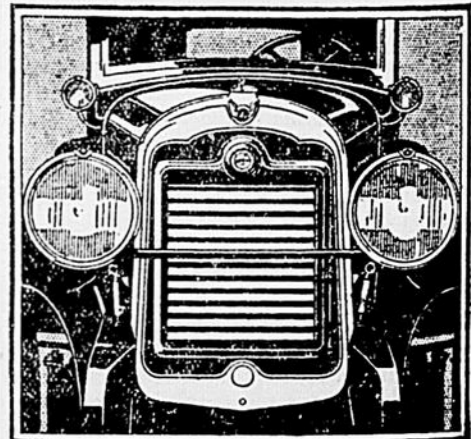


Illustration du Reo muni du Winterfront Automatique Pines

QUAND vous achèterez, cette année, un volet protecteur pour votre radiateur d'auto — exigez, en mentionnant son nom — le Winterfront Automatique Pines — afin d'avoir la certitude que vous obtenez le système de protection du moteur que l'industrie de l'automobile a approuvé.

On peut vous offrir des substituts qu'on vous représentera comme étant "pareils" au Winterfront — ou "la même chose" que le Winterfront. Il n'y a qu'un Winterfront Automatique Pines. C'est le seul volet-jalousie automatique pour radiateur sur le marché. Il n'en existe aucun autre pareil à lui — aucun autre qui fonctionne toujours sans qu'intervienne la pensée ou l'attention du conducteur.

Dans votre propre intérêt achetez votre volet-jalousie de radiateur en mentionnant son nom

Dites WINTERFRONT — il est automatique

Delisle Auto et Accessoires

13, rue St-Antoine,

Les Trois-Rivières

LE GOIN DES DAMES



...Les bois dans les lointains bleus, Couvert de leur rousse fourrure L'épaulé des côtesaux trileux.

CULTURE

L'automne, saison des multiples couleurs, matins embrouillés, midi éblouissants, déclin pluvieux. N'est-ce pas l'image des vies inconstantes, sans frein qui vont en s'étourdissant, telles ces feuilles que l'on voit survoler dans l'air pendant un moment, danses éperdues au bras du vent, qui s'abattent sur le pavé, encore parées de leur robe de bal aux riches coloris.

La saison mondaine, comme le vent, s'empare de bien des jeunes cervelles qu'elle fait tourner à son gré en tous sens. Bals, réceptions, parties de théâtre, bridges, débuts, sont des enchantements accapareurs du temps et de l'esprit des jeunes filles à leur printemps, et bien aussi des jeunes femmes. C'est la farandole où l'on tourbillonne à plaisir parce qu'elle est enivrante, mais il arrive qu'après quelques semaines, pendant lesquelles l'on devine qu'après tout, il doit y avoir autre chose que "cela" dans la vie, on découvre le vide des journées où il n'y a pas de moments pendant lesquels la pensée et l'esprit reçoivent un peu d'aliment.

Après la sortie de pension, le dernier mot n'est pas dit, au point de vue de culture morale, intellectuelle; le petit bagage acquis au convent n'est guère suffisant pour tout le cours de la vie. Si pendant tous ces jours de mondanté, au milieu des papotages, soirées, etc. on se réservait une couple d'heures tous les jours pendant lesquelles on s'instruirait par la lecture d'un auteur sérieux, ou par la réflexion, à quels résultats merveilleux et combien satisfaisants parviendrait-on!...

Si l'on s'arrêta parfois à s'interroger pendant quelques instants: J'ai vu telles compromissions, telle façon d'agir qui m'ont surprise, étonnée, scandalisée, ou édifiée... Comment me serais-je conduite dans l'occurrence? Ou bien, "aujourd'hui, je fus en butte à des difficultés, de quelle manière m'en suis-je tirée?... n'ai-je rien à me reprocher?... Ma vie est-elle conforme aux responsabilités de ma condition, ou vais-je à l'aventure? Suis-je vraiment charitable pour qui m'entoure?... Ces intranquillités que j'éprouve parfois en face des faiblesses d'autrui sont-elles le fruit de l'amour du bien, ou simplement de l'envie, le résultat de l'amour-propre, du manque de bienveillance?...

Le temps que je consacre à mes parents, à mes enfants, à mon perfectionnement intellectuel et moral est-il suffisant?... Ma vie, telle que je l'entends, est-elle conforme, non seulement à mes devoirs de vie sociale, mais aussi à mes obligations familiales, aux nécessités de mon état?...

On ne peut nier tout le bien que peuvent apporter dans la vie d'une femme, ces quelques moments quotidiens de réflexion ou de lecture sérieuse.

Et pendant que les feuilles dansent dans l'air leur sarabande folle avant d'aller choir dans la boue ou l'herbe roussie, n'oublions pas qu'il ne faut pas attendre à l'automne de la vie pour meubler son esprit et enrichir son cœur, car l'automne est trop près de l'hiver pour que les projets n'aillent pas alors, sans quelques regrets.

FLEURETTE DE GIVRE

POUR LES FEMMES

L'éducation des filles

Par ces temps de modernisme où l'émancipation des filles est chose trop souvent négligée, la femme mariée s'émancipe, la jeune fille aussi.

Pourtant, c'est par l'éducation que l'on prépare le bonheur ou le malheur des familles.

Si la jeune fille a été bien élevée, si de bonne heure on lui a appris à se renoncer, à se sacrifier au besoin, à se contenter enfin de la vie que le sort lui a faite, elle sera bonne épouse et bonne mère.

L'éducation morale est le point culminant vers lequel doit surtout converger le but des éducateurs de la femme.

Mais doit-on, pour cela, négliger le côté matériel? Non, cent fois non. Il est plus essentiel qu'on ne pourrait le croire.

L'éducation d'une jeune fille n'est complète que lorsqu'elle repose sur le devoir et le travail.

Vos filles sont instruites, mesdames, elles jouent à merveille le violon ou la mandoline, elles promènent avec aisance leurs doigts sur le clavier, elles savent jouer le tennis et faire de l'équitation elles exécutent à ravir les danses modernes et ultra-modernes, elles savent se présenter avec grâce dans un salon; cela est bien.

Mais savent-elles tenir une maison? ce qui serait parfait.

Tenir une maison? Mais toutes les femmes savent cela me répondrez-vous.

Pas si vite, mesdames, pas si vite. D'où proviennent ces désenchantements et ces déceptions qu'éprouvent si souvent la petite jeune femme mariée?

D'où proviennent ces airs las et maussades qui font le désespoir du mari?

D'où proviennent souvent ces

querelles qui font du foyer un enfer terrestre?

De l'éducation trop superficielle de la femme, de son manque de connaissances ménagères.

La pauvre petite, dont le caractère n'a jamais été virilisé, voudrait vivre comme on l'a élevée, de futilités et de choses frivoles; mais en face de la réalité, elle doit s'avouer qu'elle manque des connaissances essentielles qui feraient d'elle une vraie femme.

Qui est responsable de cette éducation ratée dont souffrent tant de jeunes femmes modernes?

La mère, car c'est sur elle que retombe la fardeau pesant et doux à la fois de l'éducation de ses filles.

Combien de fois n'a-t-on pas vu de ces mères aveugles et sans fermé, travailler comme des mercenaires, tandis que leurs filles se tenaient au salon occupées à broder ou à feuilleter le dernier numéro de leur revue préférée.

Mesdames, ne craignez pas de faire travailler vos filles; elles vous apprécieront davantage plus tard, si vous avez su faire d'elles autre chose que des poupées de salon.

Une jeune fille doit, de bonne heure, être initiée aux devoirs d'une maîtresse de maison. Elle doit apprendre à faire la cuisine, à coudre, à balayer, à épousseter, à raccommoder, enfin, elle doit apprendre à se servir de ses mains.

Une femme n'est vraiment femme que si elle est bonne maîtresse de maison.

Quelles sont les jeunes filles qui doivent apprendre à travailler?

Toutes, sans exception. Q'elles soient filles de professionnels, de bourgeois ou de cultivateurs, peu importe; elles sont femmes et toute femme de cœur doit apprendre à travailler, qu'elle soit instruite ou non.

La jeune fille ne doit pas craindre de mettre la main à la pâte et de toucher à la marmite. Rien ne fait autant apprécier une femme qu'un bon dîner.

En effet, n'est-il pas vrai qu'une mauvaise cuisine est souvent un

LE MEDISANT SE DEGRADE

C'est avec une aisance souriante que chacun dit du mal de son prochain.

Nous colportons, à l'envi, des bruits fâcheux sur le compte de nos amis, de nos relations, sur le compte même d'inconnus, nous racontons des faits qui ne sont pas à leur avantage, nous émettons des hypothèses injurieuses à leur endroit; et, tout cela, nous l'exécutions le plus naturellement du monde, sans nous laisser arrêter, un instant, par la crainte du préjudice que nous pouvons causer à nos victimes.

Cet exercice nous devient si familier qu'il prend tournure d'habitude; dès que nous rencontrons une oreille complaisante, notre vilaine oeuvre commence, brillante et sournoise, persévérante ou étourdie, procédant avec une logique serrée ou lançant, par intervalles, des preuves isolées.

Observez les interminables entretiens d'intimité, observez les conversations mondaines; vous y trouverez, sans cesse, la même tendance au dénigrement.

Et pourquoi disons-nous si volontiers du mal de notre prochain?

Les mobiles qui nous poussent sont variés, de perfidie inégale; il en est même quelques-uns d'innocents: c'est ainsi que la médisance qui nous est inspirée par le seul désir de tuer le temps ou d'amuser nos interlocuteurs est peu répréhensible dans son intention, elle l'est surtout dans ses conséquences.

Mais le plus souvent, nous avons intérêt personnel, très précis, à ternir la réputation d'autrui.

Le sort heureux qui a été réservé à tel ou tel n'aurait-il pas pu lui échoir en partage? L'aubaine arrivée à un de ses frères lui paraît presque une spoliation pour lui.

Très naturellement, d'instinct, chaque individu a le désir permanent d'abaisser ses rivaux heureux; c'est une façon de se venger de son lot, de corriger le destin, de rétablir l'équilibre de la balance; enfoncer son rival, c'est se monter soi-même, lui semble-t-il.

Cette jalousie destructive est le grand levier de la médisance; elle s'adresse à toute valeur, à toute grandeur, à toute richesse. Elle vise même les renommées qui paraissent le plus en dehors de ses atteintes: ne voit-on pas, de nos jours, de pacifiques sédentaires s'attaquer à la gloire de grands capitaines de jadis? et des femmes, mal partagées en grâce et en élégance, dénigrer des femmes mortes depuis longtemps, dont la beauté émerveillaient leurs contemporains? Cléopâtre est à peine assez éloignée pour ne plus leur porter ombrage.

Quelquefois, la médisance ne vise pas tant un individu particulier que la collectivité; en disant du mal de quelqu'un, ce n'est pas cette personne que nous tenons spécialement à abaisser; mais il nous plaît d'établir, péremptoirement, que le niveau moral moyen est assez bas; de la sorte, nous pensons ou rehaussent nos propres vertus, ou excuser nos pires fautes.

Ici, la jalousie s'efface; elle cède le premier plan à notre égoïsme vaniteux toujours avide de se satisfaire à bon marché, fût-ce par les moyens les plus laids, avide d'encens ou d'indulgence immérités.

Nous usurpons un rang supérieur au nôtre, en faisant, sans vergogne, passer les autres derrière nous.

Je voudrais, enfin, vous aider à discerner un mobile plus secret de la médisance; celui-là, bien répréhensible aussi et dont nous convenons avec peine parce qu'il nous fait grand'honte, c'est le plaisir malsain que nous prenons à considérer des laideurs morales, à remuer de la fange; prêtez à ceux qui nous entourent de noirs desseins, les accuser d'actions basses c'est nous tenir dans une atmosphère méphitique où nous respirons avec délices.

J'espère, amies lectrices, qu'en dénonçant tous les vilains mobiles qui nous portent à médire du prochain, j'ai mis vos consciences en garde contre la médisance; une âme soucieuse de son devoir ne peut pas se laisser diriger par les forces du mal, elle ne peut pas descendre à de telles manoeuvres.

Avertie, elle évitera, avec une attention scrupuleuse, la médisance, parce qu'elle reconnaît que c'est là une des habitudes qui nous dégradent le plus moralement, qui tuent en nous les générosités, les enthousiasmes et l'esprit de justice.

Je ne vous ai parlé, ici, que de l'action néfaste de la médisance sur celui qui s'en rend coupable; il nous faudrait une seconde causerie pour envisager l'action nous en reparlerons plus tard. Mais ces quelques réflexions suffisent à vous engager, j'en suis sûre, à réagir contre ce déplorable instinct de dénigrement, à lutter contre le courant général mondain, qui vous entraîne à la médisance.

Vous défendez la noblesse de votre cœur, vous défendez votre propre grandeur morale en vous refusant à médire des autres.

QUESTIONNAIRE

Dans ces colonnes, il sera désormais répondu à toutes les questions que nos lecteurs et lectrices voudront bien nous poser, que ces questions soient d'ordre scientifique, historique, ou de simples informations ou conseils domestiques.

Il faudra signer ses questions d'un pseudo, et adresser: "QUESTIONNAIRE" LE BIEN PUBLIC, 3, rue Hart, Les Trois-Rivières, P.Q.

Q:— Quel est le caractère d'un homme né en mai et celui d'une femme née en septembre? Brunette

R:— Les hommes nés en mai sont bons, faibles même et ont des goûts féminins; ils sont d'un caractère rêveur et peu entreprenant. La femme née en septembre sera bonne épouse, bonne mère et bonne cuisinière; elle aura une existence calme, paisible, régulière qui ne sera troublée que par les jeux de leurs nombreux enfants.

Q:— Voulez-vous avoir la bonté de me dire la recette pour faire les caramels et la crème à la glace? Merci à l'avance

R:— Voici la recette pour les caramels: 4 tasses de cassonade, 1/2 tasse d'eau, 1 morceau de beurre. Faites cuire en tire. Ajoutez une tasse de crème. Faites cuire le tout comme le sucre à la crème. Pour la crème à la glace, prenez: 1 chopine de lait

1 tasse de sucre, 1/2 tasse de farine, 2 oeufs

1 pinte de crème 1 cuillerée à table de vanille, et quand la crème a été ajoutée, mettez une autre tasse de sucre. Laissez bouillir le lait. Battez la première tasse de sucre, la farine, et les oeufs ensemble et jetez en brassant dans le lait bouillant. Laissez au feu pendant vingt minutes en brassant souvent. Laissez refroidir, puis ajoutez le sucre, la vanille et la crème et faites geler.

Q:— Quel est l'auteur du livre: Le secret de l'Abbé Faugel? où pourrais-je me procurer ce livre? Gaëtan

R:— Ce livre n'est pas en librairie, par conséquent, je ne puis vous en donner l'auteur.

Q:— Quelle est s.v.p. la valeur d'une pièce de un penny, 1896? Je vous serais reconnaissante de me donner une recette pour préparer de l'huile de foie de morue, dont le goût est si désagréable pour les enfants. Hélène de Champlain

R:— Je vous redis ici tout le plaisir que m'apporte une chère amitié à laquelle je tiens. Je serai heureuse de me rendre à votre désir.

Cette pièce n'est pas encore recherchée.

On fait prendre du thé ou du citron avec l'huile de foie de morue pure. Je ne crois pas qu'il existe de procédé domestique pour enlever le goût de l'huile. Il se vend maintenant une foule de préparations d'huile de foie de morue sans goût ni odeur.

Q:— A qui appartiennent le lit et la plage du Saint-Laurent? Quel est le caractère des personnes nées en novembre? Quelles est la signification des noms: Yvonne, Jeannette, Léda, Ulric, Napoléon? J. Sylvain.

R:— Pour la Province de Québec, le lit et la plage du Saint-Laurent appartiennent au gouvernement de Québec.

Ceux qui naissent en novembre, se querellent aisément; ils sont difficiles. Les hommes aiment passionnément la chasse et la pêche et négligent souvent leurs affaires, pour ces occupations agréables; ils aiment aussi les chevaux et le jeu. Les femmes, au contraire sont élanées, gracieuses idéales.

Yvonne, courageuse; Jeannette, très gracieuse; Léda, puissante; Ulric, heureux; Napoléon, victoire.

Q:— J'aimerais à savoir si l'on dit: Du papier à journal ou du papier à journaux? Comment écrit-on ce mot "Filipino"? Quel jour était le 25 novembre 1905? F.X. de M.

R:— On dit ordinairement: Du papier à journal. Vous avez très bien écrit ce mot Filipino. C'était un samedi.

Q:— Veuillez me dire si un soulier blond paille et kid, peut se teindre en brun foncé ou rouge? Pourriez-vous m'enseigner où je pourrais trouver cette teinture? Veuillez me dire aussi le caractère d'une personne née en mai et en novembre? Une abonée.

Cela peut se teindre, mais pas avec un procédé domestique qui gâterait certainement vos souliers.

ment jolies, blondes pour la plupart. Mais le plaisir et l'amour de la toilette les entraîne un peu loin.

Yvonne, courageuse; Jeannette, très gracieuse; Léda, puissante; Ulric, heureux; Napoléon, victoire.

Q:— J'aimerais à savoir si l'on dit: Du papier à journal ou du papier à journaux? Comment écrit-on ce mot "Filipino"? Quel jour était le 25 novembre 1905? F.X. de M.

R:— On dit ordinairement: Du papier à journal. Vous avez très bien écrit ce mot Filipino. C'était un samedi.

Q:— Veuillez me dire si un soulier blond paille et kid, peut se teindre en brun foncé ou rouge? Pourriez-vous m'enseigner où je pourrais trouver cette teinture? Veuillez me dire aussi le caractère d'une personne née en mai et en novembre? Une abonée.

Cela peut se teindre, mais pas avec un procédé domestique qui gâterait certainement vos souliers.

Je vous engagerais à les confier à un cordonnier.

Ceux qui naissent en mai sont généralement blonds et d'un tempérament délicat. Les femmes sont petites, grandes travailleuses, mais la légèreté de leur esprit donnera bien des ennuis à leurs maris. Les hommes sont bons, et ont même les goûts féminins, ils sont d'un caractère rêveur et peu entreprenant.

Ceux qui naissent en novembre, se querellent aisément; ils sont difficiles. Les hommes aiment passionnément la chasse, et la pêche et négligent souvent leurs affaires pour ces occupations agréables; ils aiment aussi les chevaux et le jeu. Les femmes sont élanées, gracieuses, idéalement jolies, blondes pour la plupart, mais le plaisir et l'amour de la toilette les entraînent un peu loin.

Q:— J'aimerais avoir une composition pour le nettoyage et l'entretien de l'argenterie. R:— Prenez du Blanc D'Espagne réduit en poudre. Délayez avec de l'eau; appliquez sur les pièces, et frottez avec un linge sec et propre.

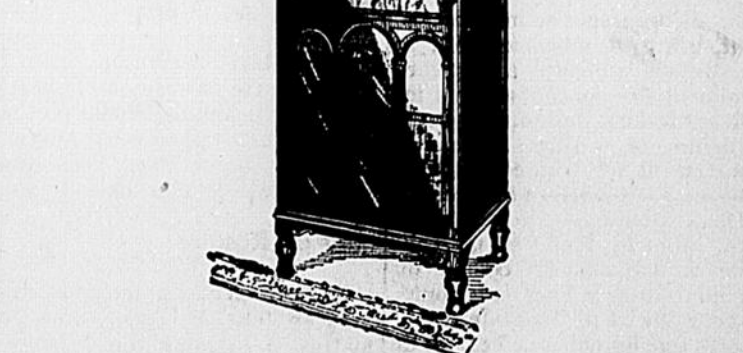
Les amateurs de thé vert déclarent que

LE THÉ VERT "SALADA"

est un délice, non seulement par son exquise couleur dorée, mais par sa saveur parfaite.

LE Brunswick Panatrope

LA GAMME MUSICALE ENTIERE



Le Brunswick Panatrope a révélé au monde une nouvelle conception de la beauté et du naturel de la musique enregistrée et pour cela il est devenu le plus populaire de tous les instruments.

Nous vous invitons à visiter nos salles de démonstrations; nous espérons que vous trouverez le temps de venir nous voir et de constater la haute valeur du

BRUNSWICK PANATROPE

Prix à partir de \$115.

VENDU A TERMES FACILES

CHEZ LINDSAY'S C.W. LINDSAY & CO. LIMITED

134, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

J.-E. GRÉGOIRE, Gérant. Représentant à Grand'Mère et à Shawinigan Falls, de même que salle d'échantillons: M. E. PINEL, 91, 2ème rue, Shawinigan Falls Téléphone 527-J

OUI, vous pouvez facilement faire les plus délicieux Gâteaux, Biscuits, Beignes Galettes, etc. moyennant la **POUDRE A PATE MAGIQUE**

FABRIQUEE EN CANADA NE CONTIENT PAS D'ALUN

LA CIE. E.W. GILLET LTEE. MONTREAL TORONTO QUEBEC

pour les Bébés allaités au biberon

Aliment de toute Sécurité depuis 1857

GRATIS LIVRES DU BIEN-ETRE DE VOS BEBES. Ecrivez à la Cie Borden Limitée, Montréal

La Paroisse St-Frs d'Assise Progresse

On comptait en novembre 1927, 1,374 catholiques, et en octobre, cette année, 1,711

Les statistiques de la dernière visite paroissiale faite récemment à Saint-François d'Assise, nous montrent qu'à partir de la mi-novembre l'an dernier à venir jusqu'au début d'octobre 1928, la population catholique de cette paroisse a augmenté de 72 familles et de 337 âmes. Le nombre des hommes et des femmes travaillant aux usines s'est accru de 120 et celui des enfants dans les écoles de 86.

Au sujet des écoles, en cette paroisse, il faut noter qu'on n'y rencontre actuellement, qu'une école établie dans une maison privée. Soixante petits garçons de 7 et 8 ans fréquentent cette école tandis que le reste de la population scolaire notablement augmentée doit se rendre aux institutions des autres paroisses.

Voici les statistiques paroissiales comparées de cette année et de l'an dernier:

	1928	1927
Familles	314	242
Communians	1,220	993
Non communians	491	381
Population catholique	1,711	1,374
Aux usines	525	405
Aux écoles	346	260

A noter que la population protestante actuelle est de 15 personnes réparties en 5 familles.

Embellissons la Province

Depuis le commencement de la saison, le Ministère de la Voirie n'a pas cessé d'insister sur l'importance de l'embellissement des abords des routes.

Le touriste peut maintenant parcourir la Province en tous sens sur des routes modernes et parfaitement entretenues. Sous le rapport des routes, la réputation de la Province de Québec est faite aux États-Unis. Il reste deux mouvements à mener à bonne fin: l'amélioration des hôtels et l'embellissement systématique de la Province. Depuis deux ans, le Département de la Voirie a fait un travail énorme pour l'hôtellerie. La campagne qu'il poursuit dans ce domaine est en bonne voie et elle a déjà donné d'importants résultats.

Depuis plusieurs années également, le Département de la Voirie s'occupe d'embellissement. Il a à date planté au-delà de 175,000 arbres le long des principales artères de la Province. Il poursuit actuellement un grand mouvement d'embellissement parmi les résidents le long des routes. Il leur demande de blanchir maison et bâtiments, d'améliorer l'apparence générale des propriétés, de cultiver des fleurs, en un mot, de créer de nouveaux attraits pour le touriste.

Afin d'encourager ce mouvement si important d'embellissement, le Ministère de la Voirie a inauguré récemment des concours parmi les résidents le long des routes. Comme début, et à titre d'essai, le Département a fait un concours de parterres à Saint-Hermas, comté de Deux-Montagnes, le long de la route Montréal-Hull, et un concours à Chambord, comté du Lac Saint-Jean, le long de la route, du tour du Lac Saint-Jean. Il importe que les noms de ceux et de celles qui ont participé à ces concours soient connus du public afin que leur exemple soit suivi. Le Ministère a attribué des prix aux concurrents les plus méritants et il ne fait pas de doute que, avec la coopération des citoyens de la Province, il se fera un plaisir d'encourager de la sorte la tenue d'autres concours.

RECOLTE ABONDANTE

Ottawa, 20.—Un rapport émis hier, sur les perspectives de récolte au Canada, fait prévoir une augmentation dans la production de pommes, de patates et de raisin. La récolte d'oignons en Ontario semble devoir être moindre; mais celle de la Colombie-Britannique promet d'être la meilleure depuis nombre d'années.

Selon la section des fruits du Département de l'Agriculture, la récolte commerciale de pommes en 1928 est de 2,958,360 barils, comparativement à 2,811,100 l'année dernière. La production de patates pour tout le Dominion a augmenté de 9 pour cent depuis l'an dernier, étant dans le district de Niagara est des plus prometteuses,

STE-THECLE

M. et Mme Georges Desaulniers, M. Charlemagne et Mlle Isabelle Desaulniers, ont fait un court voyage à Montréal, la semaine dernière.

M. et Mme Alexandre Moisan, de passage à Québec, dimanche dernier.

Mlle Alberta Lachance, vient de dire adieu au monde pour entrer au Noviciat des Filles de Jésus, aux Trois-Rivières.

M. et Mme Emile Baril et leur fille Lucille, sont allés aux Trois-Rivières, la semaine dernière, assister aux funérailles de Sœur Marie-Alberte, chez les Filles de Jésus.

M. et Mme Ernest Clément, de Shawinigan, de passage à Sainte-Thécle, chez M. Georges Marchand.

Mlle Aurore Béland, institutrice à Doheny, dans sa famille ces jours derniers.

M. Raoul Yvon, Alphonse Guimond, Charlemagne Desaulniers, aux Trois-Rivières, ces jours derniers.

M. J. Patenaude, ainsi que M. et Mme B. Bouchard, de Montréal, de passage à Sainte-Thécle, la semaine dernière.

Mme R. Chouinard, de La Tuque, chez sa mère Mme F. Richard.

Mlle Léona Turner, nous est revenue après un séjour de quelques semaines à Montréal.

M. et Mme Rodolphe Painchaud, ainsi que leur fille Lalua, sont allés à Victoriaville, ces jours derniers.

ST-SEVERE

Mariage

Mercredi, le 17 octobre à 9 heures, en l'église de cette paroisse, M. l'abbé A. Trudel, a béni le mariage de Mlle Benoîte Chainé, fille de M. Alide Chainé, et M. Gérard Panneton, fils de feu Onésime Panneton, d'Yamachiche.

M. Alide Chainé, servait de témoin à sa fille, et M. Nabor Gélinas, d'Yamachiche, servait de témoin à M. Panneton.

La messe nuptiale fut célébrée par M. l'abbé Trudel, à laquelle assistaient au chœur: MM. les Abbés Jacob, vicaire d'Yamachiche, et R. Lamy, vicaire à St-Barnabé. Les chœurs et les chanteuses exécutèrent avec succès le programme suivant:

Entrée: "Veni Creator" en chœur.—Prière au Christ: M. Antonio Carbonneau, d'Yamachiche; Cantique de mariage.

Mlle Germaine Boisvert.

Le Noël du mariage.

Mlle Marguerite Héroux.

"Sanctus" de Gounod, par les jeunes filles. Après la cérémonie, il y eut réception à la résidence de M. et Mme Alide Chainé. Le soir, la réception se fit chez les parents du marié, ainsi que la soirée qui se prolongea jusqu'aux petites heures.

Visite de l'Inspecteur

Mercredi et jeudi, M. l'inspecteur Auger, a fait la visite des écoles de la paroisse. Une conférence fut ensuite donnée aux institutrices.

Honneur au Mérite

Mlle Maria Lavergne, institutrice de cette paroisse, a été gratifiée d'une prime de \$20.00 par M. l'inspecteur Alphonse-L. Auger, pour ses succès dans l'enseignement.—Nos félicitations.

Mois du Rosaire

Les exercices du mois du Rosaire se font à l'église, tous les matins, à la messe de 7 heures.

Divers

M. et Mme Alexandre Lesage, des Trois-Rivières, et leurs enfants, chez M. Philippe Lesage, dimanche dernier.

Mme Hermidas Dupont, des Trois-Rivières, chez M. Evariste Lamy, la semaine dernière.

Mlle Lucille Lamy, des Trois-Rivières, de passage chez M. Lionel Lamy.

M. Félix Lavergne et son beau-père M. Saint-Charles, de Montréal, chez M. Isaac Lavergne, dimanche dernier.

M. et Mme Isaac Lavergne, sont de passage à Montréal.

M. l'abbé Ferron, curé de Saint-Thomas-de-Caxton, de passage au presbytère la semaine dernière.

M. Paul Chainé, des Trois-Rivières, chez M.J.-Ovide Héroux.

étant estimée à 52,000,000 de livres contre 34,560,000 en 1927. Pour les oignons d'Ontario, la production n'est que de 560 wagons contre 1,000 l'an dernier. Celle de la Colombie-Britannique est estimée à 8,730 tonnes contre 8,30 en 1927.



Robes en Crêpe et Velours

D'une haute nouveauté sont ces petites robes, fabriquées dans un genre tout à fait attrayant. Jupes papillon de crêpe Georgette et corsage de velours imprimé transparent. Grands assortis. Valeur régulière, 22.50—Pour **14.95**

Robes en Crêpe --- Spécial

Ravissantes et coquettes, ces petites robes de Crêpe Canton, Crêpe plat. Des valeurs variant de 16.50 à 30.00 vous seront offertes à un prix absolument ridicule. Venez dès maintenant. Chacune **4.95**

ROBES DE JERSEY—Superbes robes de jersey, jupes de nuance unie et corsage rayé. Valeur spéciale **7.95**

Grande démonstration de Broderie de la Maison "Gorcy"

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI

Commençant aujourd'hui la démonstration de broderie de la maison Gorcy de Montréal. Toutes les dames seront sans doute très intéressées de voir tous les modèles de travaux de fantaisie exposés à notre magasin. Voyez notre vitrine, elle en regorge. Trois jours seulement, jeudi, vendredi et samedi.



MANTEAUX SPORT

Pour vos sorties matinales ou pour ménager votre beau manteau de toilette, nous suggérons un de ces manteaux sport, de nuances et patrons divers, tous garnis de collet de fourrure. Doubleure de fantaisie. Spécial **10.95**

Manteaux Garnis d'Oppossum

25 manteaux de nuance bleu marine et noir, avec garniture de bel oppossum style tout à fait élégant, silhouette amaincissante, gracieuse. Doubleure brochée. Valeur de 45.00 et 50.00 Spécial pour fin de semaine **27.95**

Manteaux en Rat Musqué

6 seulement—Manteaux de rat musqué, la reine des fourrures pour l'hiver. Et les nouveaux, convenant à toutes les élégances féminines. Modèles exclusifs. Une valeur sans pareille à **175.00**

MANTEAUX DE SEAL

Manteaux de première qualité de seal Chapal, garnis d'écuriel gris, collet châle. Si vous ne désirez pas dépenser beaucoup pour un manteau de fourrure, voici ce qu'il vous faut **89.50**

Nous recevons actuellement un choix considérable de luxueux manteaux de fourrure, répartis dans les espèces suivantes: mouton de Perse, première qualité, seal Chapal de haut grade, Beaverine d'un lustre tout à fait particulier. Nos prix sont très bas.

Perse **395.00** Seal **124.95** Beaverine **72.45**